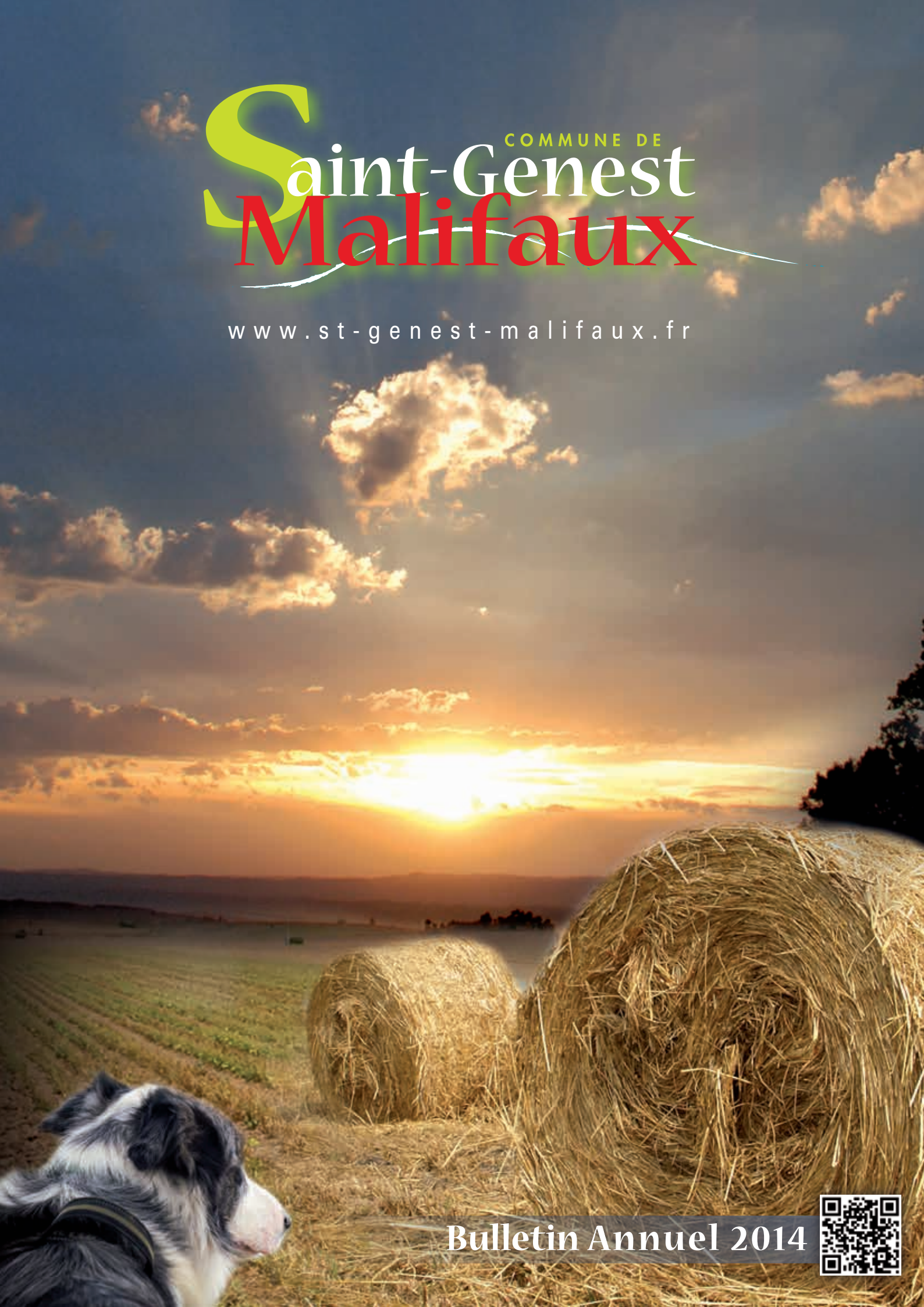


The background of the entire page is a photograph of a rural landscape at sunset. The sun is low on the horizon, creating a warm orange and yellow glow across the sky and reflecting on the clouds. In the foreground, the back of a black and white dog's head is visible on the left. In the middle ground, there are two large, round hay bales. The sky is filled with scattered clouds, some of which are illuminated by the setting sun.

Saint-Genest Malifaux

COMMUNE DE

www.st-genest-malifaux.fr

Bulletin Annuel 2014



Conseil municipal 2014



Allocution inaugurale du maire lors de son investiture.

« Aujourd'hui, vous m'accordez le grand honneur, au nom de nos concitoyens, de présider, en tant que maire, le conseil municipal de Saint-Genest-Malifaux pour 6 ans. L'écharpe est légère, la responsabilité un peu moins, mais notre enthousiasme et la confiance, que les citoyens nous ont témoignée, nous permettent de relativiser cette charge.

Comme le dit l'adage : c'est en mesurant le chemin parcouru que nous apprécions le chemin à parcourir.

Ce soir, je me retourne et je regarde tout le chemin parcouru par les assemblées municipales successives. J'apprécie le travail accompli par les conseillers municipaux, les adjoints, les maires, qui ont façonné, année après année, le Saint-Genest que nous habitons, grâce à leur volonté, leur ardeur et leur courage mis au service de la collectivité pour faire avancer les dossiers. Je veux plus spécialement remercier Daniel MANDON, qui a servi sans relâche pendant 37 ans, dont 31 ans comme Maire. Visionnaire et audacieux, nous disposons de nombreux équipements de qualité. Daniel, tu as su discrètement mais sûrement transmettre la flamme. Merci à Monique VIGOUROUX, adjointe pendant 2 mandats, qui n'a pas ménagé ses efforts au niveau communal et intercommunal. Merci aux conseillères: Marie-Jo MEUNIER, Corinne NEEL, Christelle SABATIER, Annick TROUILLET; merci aux conseillers: Jean-Paul BERTHAIL, Jean-Baptiste MONTEUX, Jean-Luc MOUTON, Alain NADAUD, Maurice VIALON, qui ont su donner de leur temps sans compter.

Pour reprendre cet adage : c'est en mesurant le chemin parcouru que nous apprécions le chemin à parcourir.

Ce soir, je regarde l'avenir avec optimisme et mesure le travail à accomplir, entouré d'une équipe expérimentée et renouvelée, qui peut compter sur les compétences du personnel communal, associé à l'ensemble des forces économiques et associatives. Nous voici à nouveau plongés dans cette aventure humaine au cœur du quotidien de nos concitoyens qui nous invitent à cultiver aujourd'hui, pour récolter demain, les fruits que se transmettent les générations. La vraie tradition n'est pas répétition, elle est fidélité à l'esprit et aux valeurs qui ont permis de réaliser l'héritage dont nous bénéficions, à nous désormais d'enrichir ce patrimoine pour nos successeurs.

Ainsi, être fidèle à un territoire, c'est lui donner du temps, pour devenir, non pas ce que je voudrais qu'il soit, mais davantage lui-même.

Nous sommes donc appelés à agir avec sérieux, sans nous prendre au sérieux, à servir avec bon sens le bien public, sans emprise idéologique, rassemblés et unis, telle une équipe solidaire, pour poursuivre la dynamique engagée et préserver l'âme et le caractère de Saint-Genest ».

Je vous remercie pour votre présence et pour votre écoute.
Vincent DUCREUX, le 28/03/14

ÉDITO



*« Ô temps ! Suspends ton vol, et vous, heures propices !
Suspendez votre cours :
Laissez nous savourer les rapides délices
Des plus beaux de nos jours ! »
Alphonse de Lamartine*

Ce temps spécifique de l'été, qui s'offre à nous, est l'occasion de lever le pied, de prendre du recul et de se poser pour admirer, c'est-à-dire se laisser le temps d'entrevoir, ce qui est beau, ce qui fait notre quotidien et en apprécier toute la saveur.

C'est l'objectif des bulletins municipaux successifs de mettre en valeur la vitalité de notre territoire à travers les nouvelles entreprises, les animations associatives et les réalisations municipales : toujours en mouvement, Saint-Genest avance, grâce à la combinaison de nos énergies !

Cette année, la nature et l'agriculture sont plus particulièrement à l'honneur, cœurs verts et économiques de notre commune, elles constituent des atouts qui modèlent notre environnement et nous façonnent à travers les valeurs communes qu'elles portent en elles : humilité face au temps et à l'espace, patience, don, sérénité, abandon. Saurons-nous les intérioriser et les perpétuer pour conserver l'âme de la ruralité ?

Directeur
de la publication :
Vincent Ducreux

Responsable
commission
information :
Pascale Rochetin

Photos documents :
■ E. Gaillard-Coadon
■ M. Gallien
■ D. Gamet
■ G. Mandon
■ M.J. Meunier
■ C. Moulin
■ Y. Rochette
■ E. Sahuc
■ M. Vigouroux

L'agriculture conjugue la nature au passé, au présent et à l'avenir, et la nature, lieu de travail et de loisir, compose cette terre de vie qui nous accueille autant qu'elle nous dépasse. Le temps s'échappe mais la nature reste, si nous savons en prendre soin, elle est le témoin de ce que nous vivons et en garde les traces, c'est notre paysage, reflet de l'éternité de la nature et de la brièveté de l'homme.

*« Ainsi, toujours poussés vers de nouveaux rivages,
Dans la nuit éternelle emportés sans retour,
Ne pourrions-nous jamais sur l'océan des âges
Jeter l'ancre un seul jour ? »
Alphonse de Lamartine*

Vincent Ducreux
Maire de Saint-Genest-Malifaux

SOMMAIRE

Nouveau conseil municipal	4-5	Animations associatives	39
Réalisations municipales et projets	6-17	Environnement	40-41
Budget 2014	18-21	Nouvelle maison des services	42
L'agriculture	22-31	Nouveaux commerces et jeu	43-44
Animations municipales	32-33	État civil 2013	45
Plan Local d'Urbanisme	34-35	Les classes	46-47
Histoire	36-38		

nouveau conseil municipal

Voici l'équipe municipale élue en mars 2014, composée de 23 membres dont 6 adjoints pour une population de près de 3 000 habitants.



Vincent DUCREUX



Christian SEUX



Pascale ROCHETIN



Philippe MASSARDIER



Yvette ROCHETTE



Michel TEYSSIER



Geneviève MANDON



Eugène GAILLARD-COADON



Denise GAMET



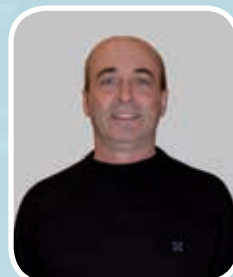
Stéphane JESIONKIEWICZ



Marie-Hélène BRUYÈRE



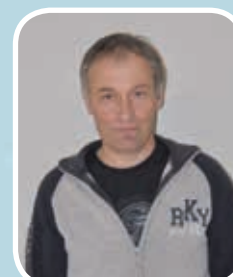
Pascal FAURE



Olivier LARGERON



Jean-Pierre BASTY



Jean-Luc CHAVANA



Cécile BASTY



Hélène CROZET



Laure EBOLI



Anne TISSOT



Jessica ORIOL



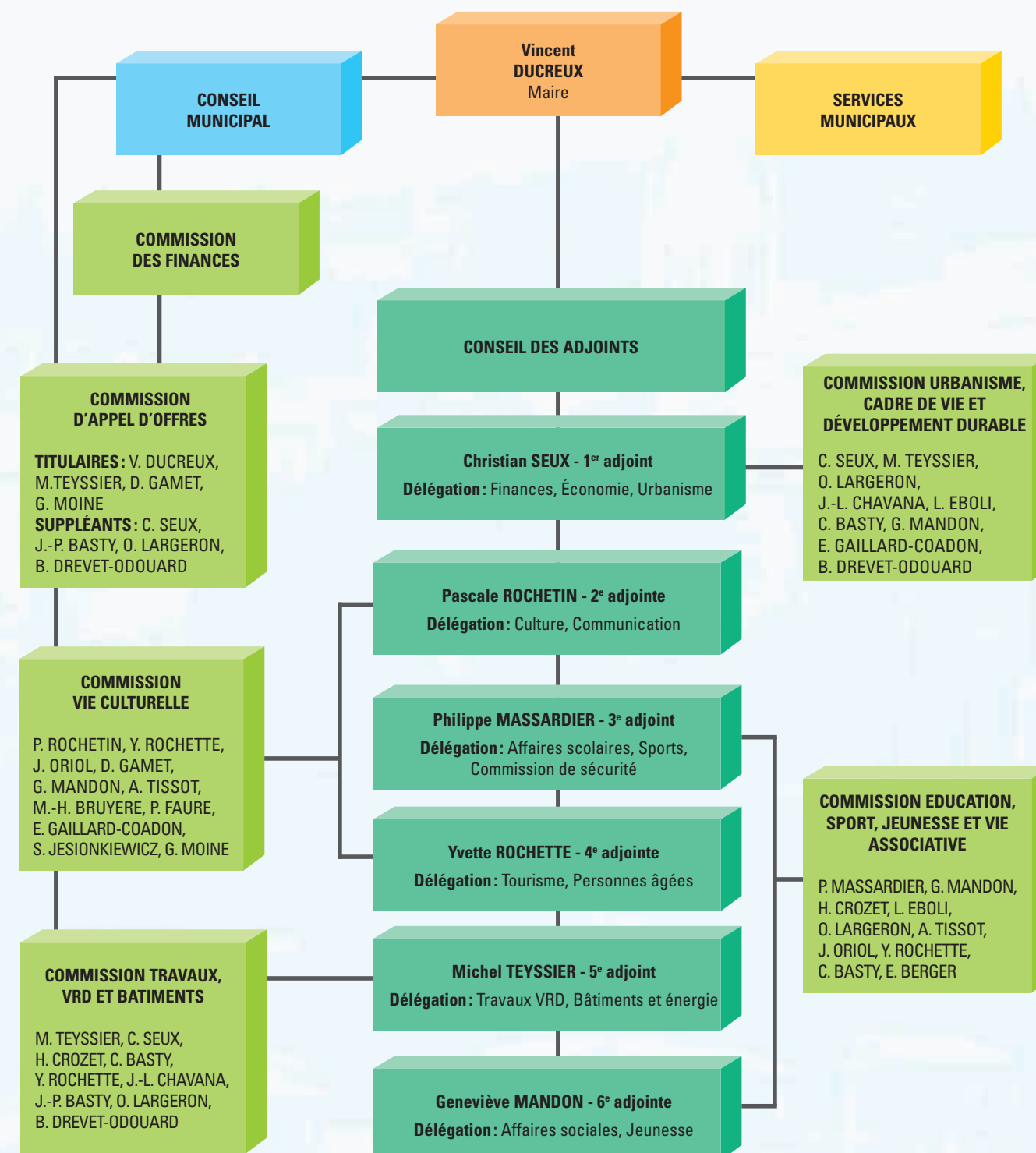
Blandine DREVET - ODOUARD



Gaël Moine



Estelle BERGER



REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AUX ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES

- **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS):** G. MANDON - A. TISSOT - L. EBOLI - C. BASTY - E. BERGER
- **Communauté de communes:** V. DUCREUX - C. SEUX - P. MASSARDIER - Y. ROCHETTE - G. MANDON - B. DREVET-ODOUARD
- **SICTOM Velay-Pilat:** J.-P. BASTY & D. GAMET (titulaires) - O. LARGERON & E. GAILLARD-COADON (suppléants)
- **Maison de retraite:** V. DUCREUX - C. SEUX - M.-H. BRUYERE
- **Parc Naturel régional du Pilat:** Y. ROCHETTE (titulaire) - J.-L. CHAVANA (suppléant)
- **Syndicat d'énergie de la Loire:** M. TEYSSIER (titulaire) - S. JESIONKIEWICZ (suppléant)
- **Office du Tourisme du Haut-Pilat:** P. ROCHETIN (titulaire) - A. TISSOT (suppléante)
- **Centre musical:** E. GAILLARD-COADON (titulaire) - H. CROZET (suppléante)

1 Organiser c'est anticiper

1. Un programme annuel qui permet le maintien de l'ensemble de la voirie rurale et communale en bon état ainsi qu'un entretien régulier des espaces communaux

- Les réfections et renforcements de voiries réalisés avant la saison estivale ont concerné les voies rurales et communales de Fontfrède à Véricanjon, Clermondon, La Célarière, L'Ollagnière, La Chomette ainsi que la rue Marcellin Champagnat, les parkings du complexe sportif. Diverses sections de trottoirs rue du Grand Horizon, rue du Forez, rue de la zone artisanale des Trois Pins sont également prévues. Chaque année, le programme d'entretien des voies communales du bourg et des 80 hameaux, qui est constant, est d'abord étudié en commission.
- Le réaménagement des points de collecte de papier et de verre des rues de l'Étang et Jean Meunier permet de rendre plus fonctionnels ces points de recyclage utilisés par tous et de faciliter l'accès hivernal aux camions chargés de l'enlèvement.



Rue Marcellin Champagnat - En travaux

2. Des points de collecte propres et soignés

- La rénovation de plusieurs abris poubelles des hameaux de Marthezet, Les Chomeys, Pillot est envisagée.
- À la demande des riverains du chemin de la Rousse, un aménagement et un léger déplacement du point de collecte ont été décidés en partenariat avec les utilisateurs, les services techniques et les élus et le SICTOM.

3. Le remplacement indispensable du matériel pour améliorer la qualité des services

Un véhicule polyvalent équipé d'une lame de déneigement et d'une saleuse pour les rues étroites du bourg a été acquis en remplacement d'un ancien engin qui a été revendu. Ce petit camion utile toute l'année peut aussi intervenir au cimetière et dans les espaces verts.

Coût : 77 000 € HT.



4. Gérer au mieux le déneigement au cœur du village et sur la commune

Suite à la chute de neige exceptionnelle du mois de novembre 2013, les services techniques et l'entreprise Bonnet sont intervenus pendant une semaine, avec deux tractopelles et deux camions, pour évacuer la neige du centre du village avec un double objectif: rétablir le déplacement normal des piétons considéré comme prioritaire et permettre le stationnement pour maintenir l'activité commerciale. L'opération se chiffre à 4337 € auxquels s'ajoute le coût de l'intervention des services d'un montant équivalent. Les services municipaux ont aussi implanté des bacs à pouzzolane rue du Violet, rue Traversière, place Foch, route de Magnoloux, Pierre du Lièvre, Maisonnettes, Pillot pour un coût de 1 206 € HT.



5. Le Conseil municipal exerce son droit de préemption, pour préserver la ressource en eau

Depuis l'arrêt de l'activité de la scierie Chalayer dans le hameau de la République, plusieurs acquéreurs ont souhaité acheter ce terrain. Les services de l'État ont donné des avis négatifs aux demandes de développement d'activité. En effet, ce tènement se situe dans le périmètre de protection du captage d'eau potable de Planfoy. Le conseil municipal a donc décidé d'acheter pour 90 000 € cette propriété de 16 747 m² par l'intermédiaire de la Safer (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) et de rechercher un promoteur pour transformer la scierie en une habitation qui sera reliée au réseau public d'assainissement.



6. Aménager le cimetière

En 2009, la commune avait commandé six caveaux afin de répondre aux besoins des familles en cas d'urgence. L'action a été renouvelée cette année à hauteur de trois nouveaux caveaux pour un montant de 8 894 €.

7. Bimby ou comment mener avec les habitants une réflexion approfondie sur les possibilités d'évolution de l'habitat pavillonnaire

Le terme Bimby abréviation anglaise de « Build in my back yard » signifie littéralement « Construire dans mon jardin ». La municipalité de Saint-Genest-Malifaux a été choisie avec deux autres communes du Département pour participer à une étude expérimentale « Bimby » gratuite, menée conjointement par les services de la Direction Départementale des Territoires (DDT) et l'école d'architecture de St-Étienne. Cette opération permettra aux propriétaires de terrains sur le bourg, d'optimiser leur besoin de logement, tout en évitant l'étalement urbain.



Réalisations municipales

2. Entretenir le patrimoine communal et aménager les espaces

1. Préserver l'architecture de la Mairie

Plusieurs corniches d'origine de la façade de la Mairie se sont effritées et leur remplacement est apparu comme une nécessité. L'entreprise Reynaud interviendra cet automne pour les remplacer par des pierres taillées en granit afin de conserver à ce bâtiment sa qualité architecturale. Coût: 52780 € HT.



2. Gestion des espaces verts.

- Après le vent, la neige, les employés municipaux ont été obligés d'élaguer, de tailler, de couper des arbres dans de nombreux espaces de la commune mais aussi le long des voies communales par mesure de sécurité. Le bois a été vendu à l'entreprise Juthier pour la somme de 378 €.
- L'ONF intervient chaque année dans le Parc de la Croix de Garry pour entretenir les zones humides, les talus et autres lieux de promenades et d'agrément et maintenir l'attractivité de ce lieu de rendez-vous des Genésiens. Coût: 6000 € HT



3. Rénovation du Relais famille de la Croix de Garry

PROJET:

les locaux aujourd'hui, occupés par l'AFR, nécessitent des travaux de rafraîchissement. En effet, ce bâtiment, ancien appartement de fonction du gardien du gymnase, date de 1975. Il avait subi une première transformation pour accueillir la halte garderie en 1989. Les travaux seront en partie pris en charge par la municipalité. Pour améliorer la fonctionnalité et l'accueil des jeunes enfants, pendant leurs activités extrascolaires, l'intérieur va donc être réaménagé. Un dossier de subvention, a été déposé à la Caisse d'Allocations Familiales. Le chauffe-eau usagé a déjà été remplacé pour 525 €.



4. Travaux dans les écoles communales

- École de l'étang** : une réflexion conjointe a permis de réaliser un espace dédié aux enseignants pour un travail en commun et les concertations. La salle des maîtres a été agencée dans le hall d'entrée. Après consultation de diverses entreprises, les travaux effectués rapidement pendant les vacances scolaires du mois de mars ont été, en partie, confiés à des entrepreneurs locaux: Marinelli plâtrerie-peinture, La Boîte à Copeaux menuiserie, Peyron électricité, Rexel électroménager. TOTAL 10660,81 € HT. Les services techniques se sont chargés de l'installation intérieure du coin tisanerie et de la pose du carrelage.



Nouvelle salle de professeurs

Monsieur le Maire,
Nous vous remercions pour le beau plancher
et la jolie estrade.
Le plancher rend la classe plus claire et plus
grande. L'estrade est très pratique pour
écrire au tableau.
Les élèves de l'école de la République.

- École de la République** : la porte d'entrée principale a été remplacée pour un coût de 1864 €. La réfection de la toiture et le changement de la chaufferie avaient déjà permis d'améliorer la performance thermique du bâtiment. À la rentrée de septembre, les élèves, qui ont eu la surprise de découvrir un parquet neuf dans leur salle de classe (coût 3698 € HT), n'ont pas oublié d'adresser une lettre de remerciements très sympathique.



5. Un service public de l'eau rationalisé

Le travail constant pour améliorer notre réseau d'eau, limiter le prélèvement sur les ressources naturelles et réduire le coût de ce service public a permis de présenter aux services de l'État, au Conseil général le 30 janvier 2014, le bilan complet du diagnostic du réseau.

PROJET:

la commune a ainsi fait valoir ses priorités pour les six prochaines années. La première concerne le renouvellement des canalisations pour un montant prévisionnel évalué à 600 000 € sur la durée du mandat, en commençant par les réseaux de Maisonnettes à la Croix Neuve et de la rue de la Pierre du Lièvre pour lesquels les études sont déjà engagées.

Le diagnostic a permis d'établir une cartographie précise du réseau d'eau potable et de l'ensemble des secteurs desservis et des habitations isolées non raccordables. La commune s'est enfin dotée d'un SIG (Système d'Information Géographique) qui répertorie l'ensemble des installations et permet de mieux suivre l'évolution du réseau.

6. Renforcement des réseaux d'électricité

Afin de sécuriser et de mettre aux normes l'ancienne ligne électrique provenant du Chambon-Feugerolles, un nouveau réseau souterrain a été mis en place sur St-Romain-les-Atheux, puis sur la commune de Saint-Genest-Malifaux entre les lieux-dits Le Vernay et les Gauds, via Fontfrède. Ce chantier conséquent a permis de supprimer le vieux transformateur et un grand nombre de poteaux électriques.



Avant



Après

7. Église

Les cloches de l'Église cadencent agréablement les heures, au cœur du village. En effet le dernier moteur de tintement a été changé pour 1586 € HT. L'entreprise Thermitec, quant à elle, est intervenue en urgence pour remplacer le brûleur de la chaudière pour un montant de 2891 € HT.



3 Accueillir

1. Accessibilité de la mairie aux personnes à mobilité réduite

Des entreprises, en majorité locales, sont intervenues sur une durée de trois mois à l'intérieur de la mairie pour répondre à la réglementation sur l'accessibilité des bâtiments publics. Ainsi, le déplacement d'une personne à mobilité réduite, après les travaux, se voit facilité par :

- le cheminement le long de la rampe d'accès,
- le marquage de couleur des perrons de la salle polyvalente et de l'entrée principale,
- l'élargissement des trois portes extérieures du rez-de-chaussée,
- l'accessibilité au premier étage par un monte personne.

Signalons également que les sanitaires de la salle polyvalente et du premier étage sont désormais adaptés aux personnes à mobilité réduite.



2. Amélioration de la sécurité des piétons

C'est à la demande des habitants des lotissements Les Sources, Les Narcisses, et de Maisonnettes qu'un passage piéton a été tracé. Les piétons pourront ainsi arriver au cœur du village en toute sécurité.

3. Une signalétique visible

• Panneaux d'entrées du village.

L'ancien panneau d'entrée de village, lorsqu'on arrive de Saint-Étienne a été déplacé à l'entrée de la Croix de Garry. Le nouveau panneau, plus visible qui met en valeur les atouts de notre village : **sport, nature, culture** est installé à la Madone.

• Signalétique des entreprises.

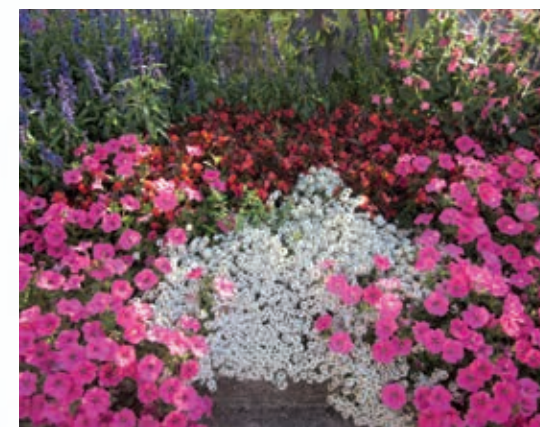
La Commission travaux avec le concours du responsable des services techniques a établi pour la communauté de communes qui est en charge de l'économie, le plan précis de signalisation des entreprises et des trois zones artisanales occupées en totalité par diverses entreprises.



4. La qualité du fleurissement



Le village maintient pour la 5^{ème} édition, sa première place départementale au Concours des villages fleuris dans la catégorie Montagne. L'équipe technique communale et la commission municipale continuent avec enthousiasme leur travail d'embellissement. Un effort supplémentaire de fleurissement au camping municipal donne des couleurs à l'entrée du village. Les arbres cassés du rond-point du Pêcher ont fait naître un nouveau projet. Comme en 2013, sur ce même lieu, un sapin de Noël fabriqué par les employés municipaux, avec une guirlande équipée de leds, scintillera pour les fêtes de fin d'année.



5. Amélioration du cadre de vie des enfants

Les jeux pour enfants situés près du petit étang de la Croix de Garry étant devenus vétustes, la commission municipale a proposé de les remplacer afin qu'ils puissent mieux répondre aux attentes des enfants et aux normes de sécurité en vigueur. Plusieurs entreprises ont été sollicitées et l'étude des devis a permis de retenir la société KOMPAN. Coût 11 462 HT



6. Amélioration de l'accueil au camping de la Croix de Garry

- L'accès à l'internet gratuit est désormais possible au camping de la Croix de Garry. Un lieu spécifique plus convivial et paisible a été attribué aux touristes et aux résidents qui y séjournent.
- Une nouvelle promenade va faire découvrir le bourg « au fil du temps ». C'est le nom du nouveau circuit disponible gratuitement à l'accueil de l'Office de tourisme. Les membres de l'association « Syndicat d'Initiative du Haut-Pilat » ont essayé de répondre aux demandes de visiteurs voulant découvrir Saint-Genest-Malifaux, seuls ou en famille.



- Seize saisonniers employés par la commune : comme chaque année, durant la période estivale, de jeunes Génésiens sont employés pour découvrir un aspect du travail communal et aider les employés dans leurs tâches quotidiennes au service de la population.





4 Équipements sportifs et culturels

1. Sports

Diverses interventions ont eu lieu dans les équipements sportifs afin de poursuivre les objectifs liés aux économies d'énergie.

- **Salle des sports:** le débouage du circuit du plancher chauffant de la salle de gymnastique a été réalisé afin de garantir une meilleure répartition de la chaleur et donc un meilleur rendement, pour un coût 1442 € HT. L'installation de sous compteurs permettra également un suivi des consommations électriques précis des différents bâtiments et de l'éclairage du terrain en synthétique afin de favoriser une meilleure gestion de la consommation au quotidien.
- **Filet de protection:** à la demande de plusieurs associations, un filet a été tendu entre les espaces basket, tennis, volley ball et escalade, pour la sécurité des joueurs.
- **Petit gymnase:** le vase d'expansion et une soupape de sécurité ont été renouvelés pour un coût de 735 € HT et l'autolaveuse remplacée pour 5390 €.

Des travaux « *qui ne se voient pas* » mais qui permettent de garder les équipements communaux en bon état de fonctionnement et agréables à tous.



Nettoyage du circuit chauffant du sol sportif



Filet de protection

2. Prévention des risques cardiaques

Un défibrillateur a été installé au complexe sportif ainsi qu'un autre au lycée agricole. Ils peuvent être utilisés pour prodiguer les premiers gestes de secours sur une personne victime d'un malaise cardiaque. Pour une utilisation adéquate de cet appareil, sauveur de vies, toutes les consignes sont dictées à l'utilisateur. Une formation gratuite, organisée par la communauté de communes des Monts du Pilat et animée par les sapeurs-pompiers génésiens et des secouristes se déroulera le 4 octobre 2014 de 8 h à 12 h au complexe sportif de la Croix de Garry. Elle est ouverte à tous après inscription au 04 77 39 69 21.



Séance de formation

3. Cinéma municipal

- Pour encourager la jeunesse à se rendre plus souvent au cinéma, un tarif de 4 € est désormais proposé aux moins de 14 ans dans une grille de tarifs qui reste également très accessible aux familles, soit 5 € le ticket, pour un abonnement de 10 tickets. Dans le même souci de proposer aux collégiens une offre diversifiée dans le domaine cinématographique, le cinéma municipal Jules Verne participe au dispositif « Collège au cinéma » et présente ainsi des projections régulières de films labellisés « Art et essai » au cœur même du village.
- Nouveauté : après certains films à thèmes, destinés à toutes les classes d'âge, des goûters ou dégustations sont offerts par la commission d'animation municipale.
- La mise en lumière des différents spectacles a été améliorée par l'acquisition d'une table de lumière et de projecteurs de scène de niveau professionnel installés sur la passerelle, soit un investissement de 26 560 € HT.

PROJET :

grâce à un système d'éclairage de meilleure qualité bien que de faible consommation, les collections exposées seront prochainement mieux mises en valeur, dans le hall d'entrée du cinéma.



Hall d'exposition - Espace Jules Verne



3. Médiathèque-Salles associatives et logements:

Nous avons longuement évoqué ce projet dans le bulletin 2013. Le travail s'est poursuivi, les accords de financement de l'État et du Département ont été obtenus au début de l'année 2014 et le plan prévisionnel de financement a pu être arrêté.



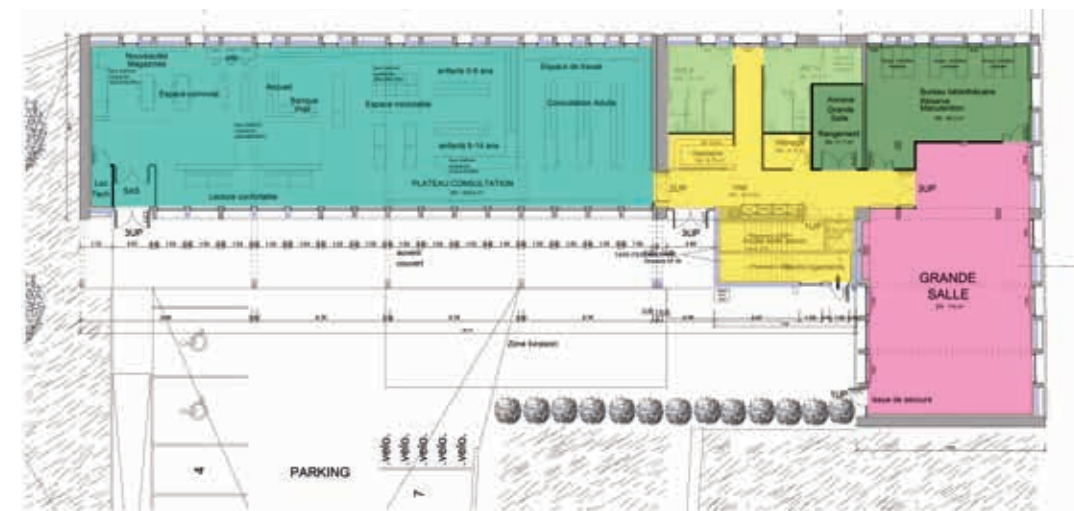
La consultation des entreprises est engagée. Après la mise au point des marchés, les premiers travaux qui commenceront par le désamiantage du bâtiment et la démolition intérieure pourront s'envisager durant la mauvaise saison.

Plan prévisionnel de financement au 30 juin 2014	
Dépenses	
Travaux + mobilier + informatique + honoraires maître d'œuvre + contrôle technique et assurances dommages ouvrage	1 375 000 €
Aménagement extérieur	150 000 €
TOTAL	1 525 000 €
Recettes	
Subventions 	428 828 €
Vente pôle santé	300 000 €
Autofinancement (épargne)	796 172 €
TOTAL	1 525 000 €



Les deux logements au 1^{er} étage

Entièrement rénovés, ces deux logements d'environ 70 m², seront aménagés et accessibles aux personnes à mobilité réduite grâce à la mise en place d'un monte personnes qui reliera les trois niveaux du bâtiment de façon indépendante.



Les locaux pour la bibliothèque

Ils se déploieront sur tout le rez de chaussée de l'aile principale avec une répartition des espaces entre l'accueil, les consultations adultes et enfants et des espaces modulables. La grande salle située au même niveau permettra l'accueil de groupes, notamment les scolaires, l'organisation de conférences, expositions... Un bureau est prévu pour les bibliothécaires. L'ensemble sera totalement accessible aux personnes à mobilité réduite.



Les locaux pour la vie associative

La grande salle du rez-de-chaussée et la salle au rez de jardin (R-1) seront polyvalentes et gérées comme d'autres équipements municipaux à l'aide d'un planning qui permettra de répartir les plages horaires aux associations qui auront vocation à être accueillies dans ce nouvel équipement (ex: danse...).

Projet bibliothèque-Médiathèque



Description du projet

Le projet consiste à transformer l'ancien bâtiment du Lycée Agricole acquis par la commune en une médiathèque et deux salles associatives ainsi que la transformation du logement existant en deux logements.

La parcelle 189 d'une surface d'environ 1 490 m² présente une différence de niveau de l'ordre de 5,8 m entre sa partie haute et sa partie basse comme on peut le voir sur la photo de la façade sud.

Le bâtiment actuel se compose d'un corps principal perpendiculaire à la rue avec un toit double pan et d'un retour en L sur la partie sud avec une toiture terrasse non accessible. La partie nord du bâtiment, d'une longueur de trente mètres environ, se compose d'un simple rez-de-chaussée occupé auparavant par des garages et des salles de classe. La partie sud du bâtiment se compose à la fois d'un rez-de-chaussée occupé par des salles de classe et d'un rez-de-jardin désaffecté. Au rez-de-jardin, un demi-niveau reçoit les locaux techniques (cave, chaufferie, cuve fioul). Le bâtiment formant l'angle du L possède un étage occupé par un grand logement.

Actuellement, les accès à la parcelle se font uniquement par l'impasse de la Mairie, par un portail au nord et par un passage le long du bâtiment pour le rez-de-jardin. Le bâtiment est réalisé en béton et en pierre avec une couverture de tuiles en terre cuite grand moule. Un mur en béton vient marquer la limite de la parcelle avec la rue. Cette réhabilitation du bâtiment avec conservation des logements à l'étage et aménagement d'un Établissement Recevant du Public (ERP) que constitue la future médiathèque, permettra de faire cohabiter des usages différents au sein du même bâtiment dans les meilleures conditions.

Architecturalement, l'intervention s'est voulue volontairement limitée pour, d'une part, mettre en valeur le patrimoine bâti et, d'autre part, respecter les échelles de l'urbanisme local. L'acte contemporain d'architecture se résumera au final à un trait de cadrage sur l'existant.

Les principes fondateurs de l'intervention consistent à :

- créer, en lien direct avec la voirie, un parvis accessible et accueillant,
- donner une identité propre à la médiathèque pour lui conférer une stature d'édifice public,
- rendre tout le site conforme à la mobilité réduite des personnes.



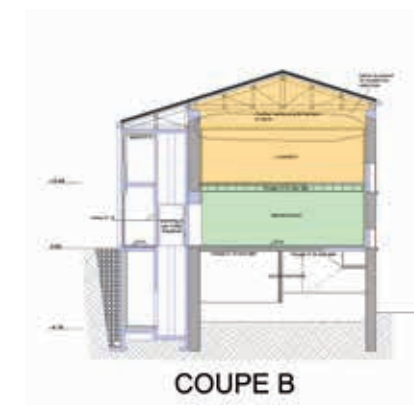
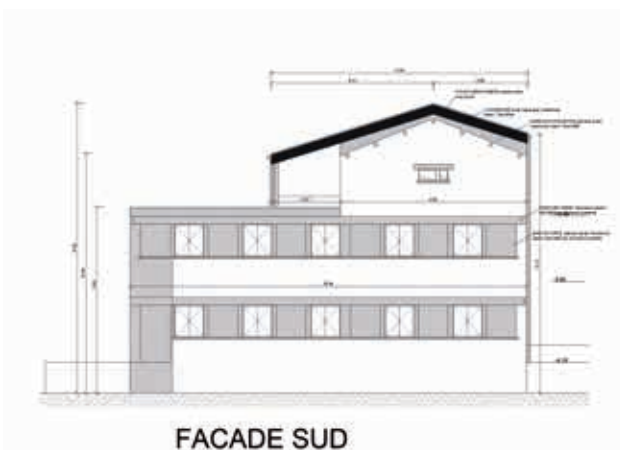
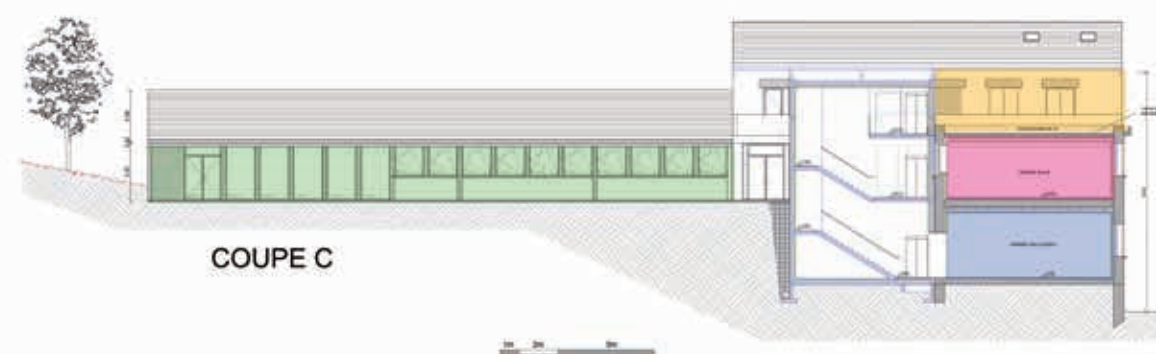
Le parti fonctionnel vise à créer des circulations verticales (ascenseur et escaliers) totalement intégrées à la façade, à proposer un bâtiment à la fois novateur dans son fonctionnement, économe en énergie et respectueux de l'architecture du pays. Un large débord de toiture abrite les utilisateurs des intempéries. L'offre en stationnement des véhicules facilite l'accès à l'équipement.

Les espaces de consultations ont été pensés ouverts, accueillants et design... tournés sur le paysage.

Le corps principal dans sa partie nord reçoit la nouvelle médiathèque mise en scène par la présence de l'avant-projet protégé par la coursive des intempéries. La partie sud reçoit les locaux techniques de la médiathèque ainsi que les salles associatives. Au premier étage, le logement actuel est transformé en deux logements de type T3 d'une superficie de 71,8 m² et 74,7 m² avec balcon.

Une grande attention a été portée à la préservation des qualités paysagères existantes et à conférer une identité propre à la médiathèque pour lui conférer un statut d'édifice public. Elles s'expriment notamment par :

- une conservation des gabarits et des hauteurs globales des bâtiments existants.
- une approche architecturale, rigoureuse et contemporaine nécessaire à l'image d'édifice public que doit renvoyer un tel équipement,
- la conservation de l'esprit général du bâtiment par les deux grands pans de toiture en terre cuite,
- un aménagement paysager des abords permettant une mise en valeur de la future médiathèque comme de la façade arrière de la Mairie.



Anticiper

Lors de la réception des Maires en Préfecture, le 18 avril 2014, au lendemain de leur prise de fonction, Fabienne BUCCIO, Préfète de la Loire, après les avoir félicités, leur a rappelé « **combien il est facile de dire oui et combien il est courageux de dire non** ». Dans la suite de son propos très clair, elle a indiqué que « **l'argent public d'où qu'il vienne va être de plus en plus rare** ».

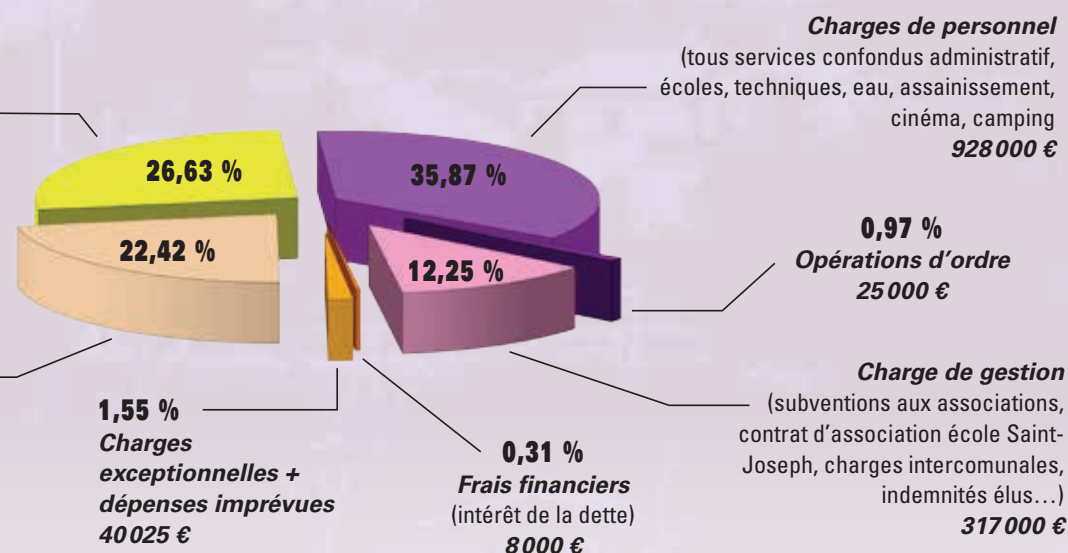
De son côté, l'Association des Maires de France (AMF) ne cesse de s'alarmer des conséquences de la réduction des dotations des collectivités territoriales sur les investissements locaux.

En préparant les budgets des années précédentes, le conseil municipal avait anticipé cette situation en réalisant l'épargne nécessaire pour financer le projet de la nouvelle bibliothèque - médiathèque et des salles associatives et éviter un recours à l'emprunt. À l'heure de la réduction des dépenses publiques, la commune devra donc s'assurer avant tout de sa capacité à maintenir en bon état le patrimoine existant. Et au moment où les dotations et subventions se réduisent, le conseil municipal doit garantir la pérennité des services en poursuivant une gestion rigoureuse du budget.

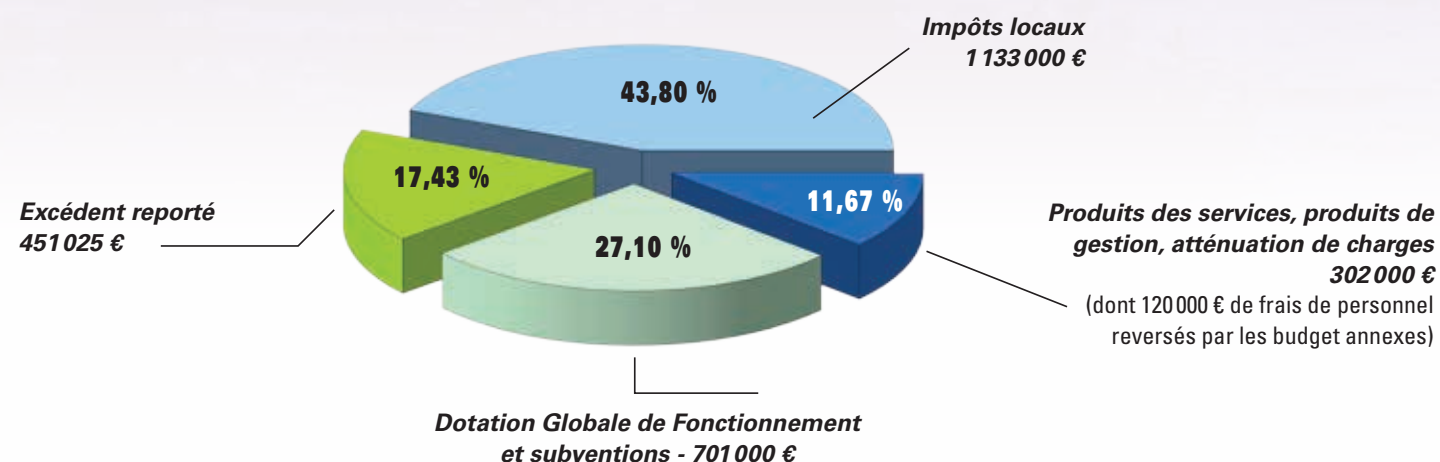
Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général
(électricité - combustibles - fournitures scolaires - entretien voirie et bâtiments - transport - téléphone - assurances - déneigement...)
689 000 €

Épargne brute
(pour financement des investissements)
580 000 €



Recettes de fonctionnement



État de la dette

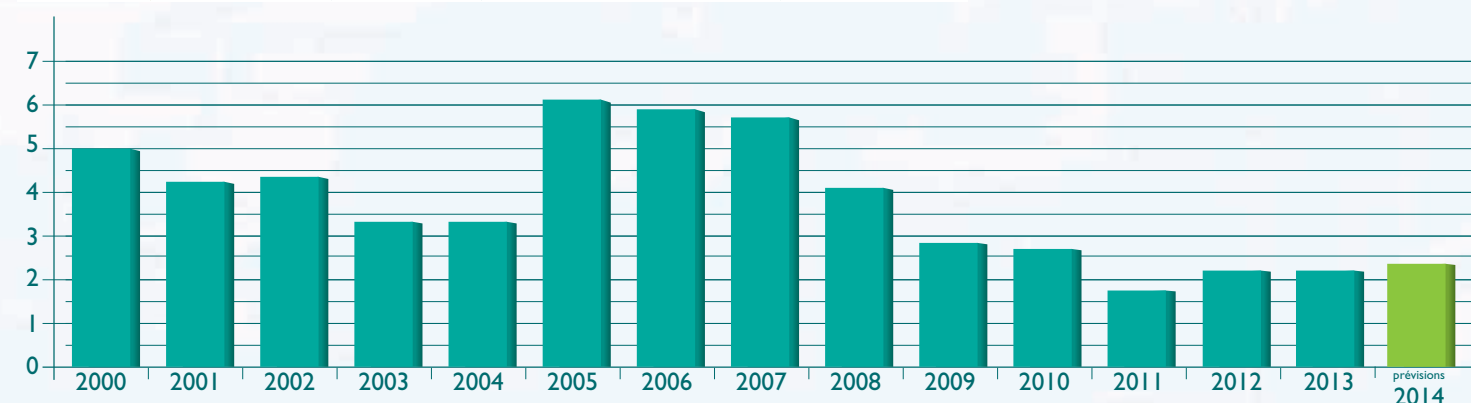
Année	Dette en capital	Annuité	Recettes de fonctionnement Hors opérations d'ordre	Taux d'endettement
2003	289 324 €	62 038 €	1 744 187 €	3,56 %
2004	244 770 €	62 038 €	1 737 630 €	3,57 %
2005	797 583 €	118 942 €	1 860 720 €	6,39 %
2006	714 841 €	115 811 €	1 917 723 €	6,04 %
2007	626 252 €	115 811 €	1 971 186 €	5,88 %
2008	533 291 €	85 540 €	2 033 741 €	4,21 %
2009	466 484 €	61 157 €	2 048 037 €	2,99 %
2010	422 100,48 €	60 534 €	2 103 992 €	2,88 %
2011	377 021 €	39 497 €	2 095 908 €	1,88 %
2012	345 082 €	52 663 €	2 152 133 €	2,45 %
2013	301 461 €	52 663 €	2 251 130 €	2,34 %
Prévisions 2014	256 429 €	52 663 €	2 116 000 €	2,49 %

La dette en capital restant due au 1^{er} janvier 2014 s'élève à **256 429 €**.

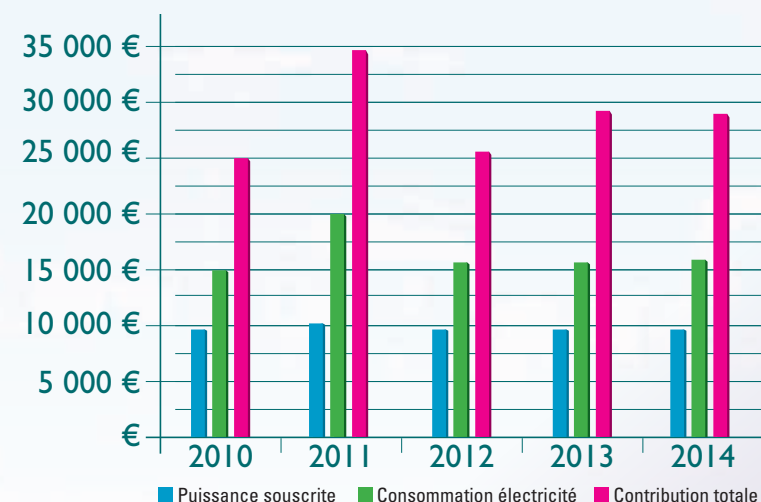
L'annuité 2014 s'élève à **52 663 €** dont **6 595 €** au titre des intérêts et **46 068 €** au titre du capital remboursé.

Projection (en l'absence de nouvel emprunt)

Années	Dette en capital	Annuité
2015	210 551 €	52 663 €
2016	163 192 €	52 663 €
2017	114 518 €	52 663 €
2018	64 492 €	52 663 €
2019	13 075 €	13 166 €



Extinction de l'éclairage public : quelle économie ?



En 2012, après une enquête réalisée auprès de la population par le biais du bulletin trimestriel (87 % d'avis favorables) le conseil municipal avait décidé d'éteindre partiellement l'éclairage public entre 23h30 et 5h30. La consommation annuelle d'électricité liée à l'éclairage qui était d'environ 320 000 kWh a été réduite de 25 %. La puissance souscrite a été réduite de 82 KVA à 63 KVA.

Cette économie d'énergie a permis de stabiliser la facture totale en absorbant les hausses récentes des tarifs.

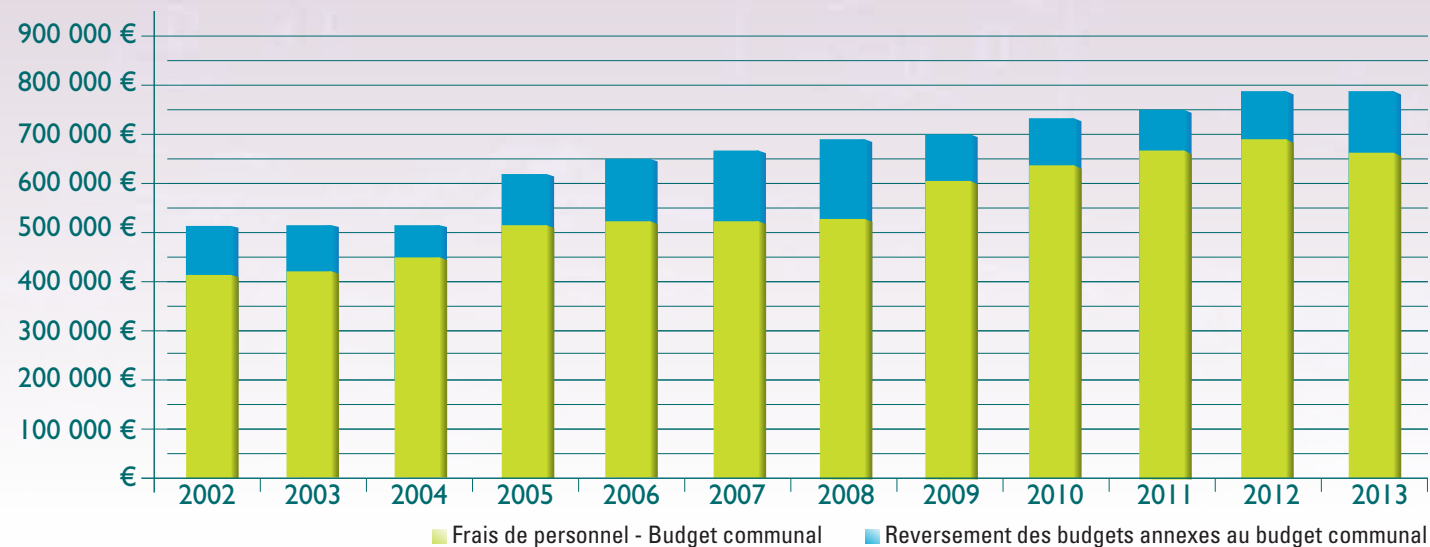
Année	Puissance souscrite			Consommation électricité			Contribution totale
	kVA	prix du kVA	Montant	kWh	prix du kWh	Montant	Montant
2010	82,50	122,30	10 089,75 €	314 973	0,0502	15 811,64 €	25 901,39 €
2011	82,50	150,43	12 410,48 €	359 500	0,0617	22 199,13 €	34 609,61 €
2012	63,00	150,43	9 477,09 €	300 066	0,0617	18 529,08 €	28 006,17 €
2013	63,00	169,23	10 661,49 €	263 576	0,0695	18 318,53 €	28 980,02 €
2014	63,00	182,13	11 474,19 €	238 258	0,0748	17 821,70 €	29 295,89 €



Moment d'échange entre élus et agents municipaux le 4 juin 2014

Frais de personnel

Année	Budget commune et budgets annexes Salaires + charges	Reversement des budgets annexes au budget communal	Frais de personnel - Budget communal	
			Montant	Ratio Frais personnel recettes réelles
2002	534 930 €	92 543 €	442 387 €	24,68
2003	537 063 €	78 982 €	458 081 €	26,39
2004	549 722 €	63 463 €	486 259 €	28,12
2005	654 641 €	111 369 €	543 272 €	29,10
2006	673 607 €	134 203 €	539 404 €	28,26
2007	707 178 €	139 537 €	567 641 €	29,92
2008	718 268 €	98 597 €	619 671 €	30,58
2009	752 158 €	96 084 €	656 074 €	32,03
2010	779 130 €	121 855 €	657 275 €	31,24
2011	780 852 €	99 456 €	681 396 €	32,51
2012	805 634 €	102 684 €	702 950 €	32,45
2013	809 828 €	128 008 €	681 820 €	30,29



Fonds de péréquation intercommunal et communal

Suite à la suppression de la taxe professionnelle, un fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC) a été instauré en 2012 afin de réduire les inégalités de ressources entre les établissements publics de coopération intercommunale.

La répartition du fonds est faite ensuite au niveau de chaque intercommunalité entre la communauté de communes et les communes membres. Trois modes de répartition sont possibles :

- la répartition dite « de droit commun » ;
- la répartition « à la majorité des 2/3 » des membres de la communauté de communes selon des critères de population, de revenu par habitant, de potentiel financier ou fiscal ;
- la répartition « dérogatoire libre » ou les critères sont définis librement mais la décision doit être prise à l'unanimité des membres de la communauté de communes.

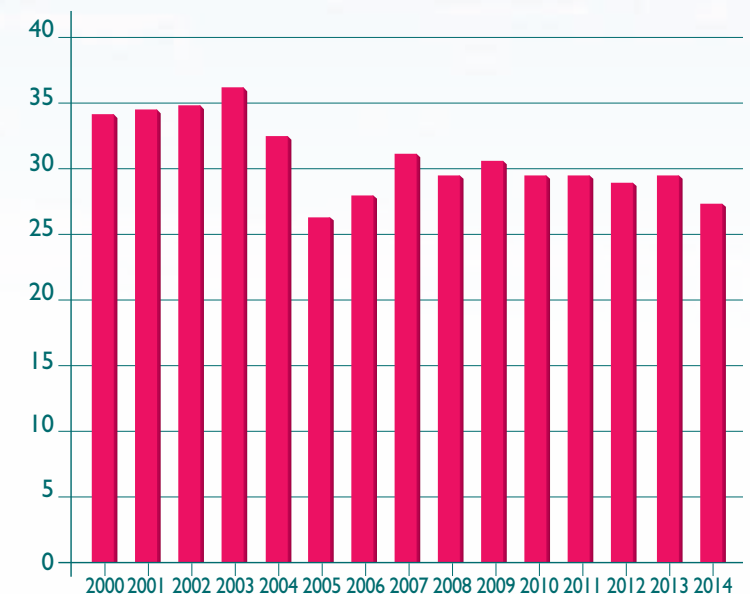
En 2013 et 2014, le conseil communautaire a adopté la répartition dite « de droit commun » dont le détail pour l'année 2014 figure pour chaque commune dans le tableau ci-dessous.

Communes	Population DGF*	Potentiel financier par habitant	Potentiel fiscal par habitant	Revenu par habitant de la commune	Répartition de droit commun	Montant en euros / habitant
LE BESSAT	566	704,03	592,65	15 889,87	5 591 €	9,88 €
BOURG-ARGENTAL	3 133	763,26	594,25	12 155,49	28 547 €	9,11 €
BURDIGNES	414	619,19	433,36	12 671,27	4 650 €	11,23 €
COLOMBIER	341	498,03	355,44	10 064,69	4 762 €	13,96 €
GRAIX	181	524,72	346,08	11 614,58	2 399 €	13,25 €
JONZIEUX	1 320	597,89	454,18	15 470,69	15 354 €	11,63 €
MARLHES	1 656	558,07	401,85	11 031,23	20 637 €	12,46 €
PLANFOY	1 000	773,12	676,76	16 647,5	8 995 €	9,00 €
SAINT-GENEST-MALIFAUX	3 339	666,16	524,98	13 266,89	34 859 €	10,44 €
SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE	1 342	585,10	429,02	10 301,06	15 951 €	11,89 €
SAINT-REGIS-DU-COIN	467	565,74	419,24	13 133,99	5 741 €	12,29 €
SAINT-ROMAIN-LES-ATHEUX	1 014	508,24	382,32	12 247,99	13 875 €	13,68 €
SAINT-SAUVEUR-EN-RUE	1 253	538,97	382,03	10 253,44	16 168 €	12,90 €
TARENTEISE	562	545,39	436,26	14 152,61	7 166 €	12,75 €
THELIS-LA-COMBE	215	612,94	367,94	10 130,61	2 439 €	11,34 €
LA VERSANNE	470	539,60	415,01	12 815,75	6 058 €	12,89 €
Part communes membres	17 273				193 192 €	
Part communauté de communes des Monts du Pilat					75 264 €	
TOTAL					268 456 €	

* Population DGF = Population légale + 1 habitant par résidence secondaire

Taux d'épargne évolution

Année	Auto-financement	Auto-financement après remboursement du capital des emprunts	Ratio épargne brute recettes réelles
2003	630 000 €	585 445 €	36,12
2004	570 000 €	522 813 €	32,64
2005	480 000 €	397 258 €	25,60
2006	500 000 €	411 412 €	28,32
2007	560 000 €	467 139 €	30,90
2008	600 000 €	533 192 €	29,50
2009	630 000 €	586 225 €	30,76
2010	620 000 €	579 428 €	29,47
2011	620 000 €	588 060 €	29,56
2012	620 000 €	576 380 €	28,81
2013	660 000 €	615 168 €	29,32
prévision 2014	580 000 €	533 962 €	27,41



Une activité importante dans notre commune

Après vous avoir présenté l'an passé les artisans et les entreprises, nous avons choisi cette année de mettre en valeur les agriculteurs, qui exercent leur profession sous différentes formes : exploitation familiale, GAEC, EARL... Saint-Genest-Malifaux a la chance de compter une trentaine d'exploitations sur son territoire. Vous trouverez dans les pages qui suivent celles dont les responsables ont bien voulu nous confier un article.

Quelques lignes d'introduction devraient nous permettre de mieux situer cette vie agricole dans la longue durée. Tournée résolument vers l'avenir, cette activité n'en est pas moins profondément enracinée dans un passé qu'il convient d'évoquer brièvement.

L'agriculture, d'hier à aujourd'hui...

Jusqu'au milieu du siècle dernier, le travail de la terre constituait l'activité principale et quasi unique des habitants du territoire de notre commune.

Sur la longue durée de l'histoire de la France rurale, cette activité agricole, loin d'être linéaire, a connu bien des vicissitudes, mettant parfois en cause la survie matérielle même des paysans et cela jusqu'à une période récente où la faim et la disette ont enfin été conjurées.

Malgré des conditions naturelles et surtout climatiques rudes et contraignantes, cette activité agricole a découpé le territoire, et donc nos paysages, en alternant les trois éléments de l'espace agricole : « l'Ager » ou champs cultivés (minoritaires), le « Saltus » prairies ou terrains communaux voués à la production et à la consommation directe du fourrage par les troupeaux et la « Silva » ou forêt à la fois toujours complice et rivale, mais jamais totalement dénuée d'un côté quelque peu maléfique...

Le XIX^{ème} siècle allait voir s'épanouir une société paysanne constituée par une majorité de propriétaires-exploitants

considérée comme l'âge d'or de cette paysannerie, plus d'ailleurs au sens métaphorique du terme que dans le vécu quotidien de ses acteurs qui n'avaient guère l'occasion d'entendre tinter dans leurs poches des espèces sonnantes et trébuchantes ou de palper des liasses de billets, fussent-ils empilés dans des lessiveuses...

La richesse, qui pouvait exister certes, était d'abord foncière.

Dès la fin de la guerre de 39-45, cette « agriculture paysanne » va subir une transformation radicale, passant d'une agriculture de quasi subsistance et donc relativement diversifiée à une agriculture basée sur la production et l'échange effectué dans un cadre inéluctablement planétaire. Et tout cela dans une logique d'économie capitaliste dominée par une « logique financière » dont la situation de l'exploitant n'est pas la première préoccupation...

Tout cela semble bien éloigné de l'agriculture à Saint-Genest-Malifaux. Et pourtant non ! Il est heureux, que nos agriculteurs puissent nous rappeler ici le rôle éminemment actif qu'ils tiennent, à leur échelle, dans l'évolution de notre vie économique et de notre vie alimentaire quotidienne.

Confrontée à de redoutables défis, la profession a su se montrer à la hauteur. D'abord en valorisant fortement la formation professionnelle, bien représentée et implantée à Saint-Genest-Malifaux, à travers le lycée agricole.

Ensuite en innovant dans la plupart des domaines avec des modes de gestion spécifique (GAEC – EARL- SCEA...), exploitations individuelles avec une proportion ascendante et très significative de femmes chefs d'exploitation....

On trouve également des exploitations où l'on pratique une raisonnable « agro-écologie », ou une agriculture « bio » avec vente directe se développant significativement et portée par une tendance culturelle et sociale avide d'une meilleure qualité de vie. N'oublions pas non plus les nouvelles façons de commercer telles que les AMAP : « Association pour le maintien d'une agriculture protégée. », les marchés de producteurs...

« En symbiose avec la volonté politique des équipes municipales successives, inscrites dans les documents d'urbanisme, les agriculteurs assurent la qualité de nos paysages ruraux dans lesquels se lit l'évolution de l'espace en évitant le mitage calamiteux d'un habitat individuel dispersé et anarchique ».

Qu'y a-t-il de plus beau, en arrivant à Saint-Genest-Malifaux que de voir des prés bien fauchés au printemps, des troupeaux paisibles, de beaux sillons à l'automne ?

Pour ce travail qui, à travers une profonde et radicale mutation, ouvre à de véritables changements de société, dans la manière de produire et de consommer, mais parallèlement reste plus que jamais générateur de patrimoine, comme le fut celui de vos prédécesseurs de la société paysanne, pour tout cela, chers agriculteurs, Merci... et bonne lecture.



Marie-Andrée et Jean-François ARNAUD

Marie-Andrée et Jean-François ARNAUD sont installés depuis 1978 au lieu-dit Les Tours, avec un troupeau de vaches montbéliardes et produisent du lait livré à la coopérative SODIAAL.

Marie-Andrée et Jean-François ARNAUD
Les Tours

Marie-Andrée et Joseph ARNAUD

Marie-Andrée et Joseph Arnaud : nous exploitons une ferme au lieu-dit « Bel-Air » en agriculture biologique.

Le troupeau de vaches montbéliardes est nourri avec l'herbe et les céréales produites sur les 45 hectares que compte l'exploitation. Le lait et le produit viande de l'exploitation sont collectés par des coopératives ayant une filière produits biologiques pour être transformés et commercialisés auprès de la grande distribution.

Marie-Andrée et Joseph ARNAUD
Bel Air





Philippe BEAL

Philippe BEAL est installé à la Croix de Garry depuis 1993. Il a repris la ferme exploitée par ses parents depuis 1987. Son élevage est constitué de 30 vaches de race Prim'Holstein ainsi que 20 génisses. Le bâtiment récemment construit reçoit 32 bêtes.

Philippe BEAL
La Croix de Garry

Maurice BERGERON

Maurice BERGERON est installé aux Chomeys depuis 1997 dans la ferme familiale. Son troupeau est composé de 22 vaches laitières et 20 génisses de race Montbéliarde.



Maurice BERGERON
Les Chomeys



Marie-Thérèse et Isidore BONCHE
Grangeneuve

Marie-Thérèse et Isidore BONCHE

La ferme de Grangeneuve avait appartenu autrefois au Baron de Saint-Genest-Malifaux avant d'être achetée en 1918 par mon grand-oncle maternel qui la céda à mes parents après leur installation en 1953. Nous leur avons succédé en 1983 et poursuivi le développement d'un élevage laitier de façon raisonnée. Aujourd'hui sur 50 hectares, le troupeau de race montbéliarde compte 33 vaches laitières et 35 génisses. La production annuelle de lait de qualité est collectée par la coopérative SODIAAL. Nous aimons notre métier, pour le contact permanent qu'il permet avec la nature, pour les soins apportés aux animaux et aussi le travail en groupe lors des gros travaux saisonniers.

Chantal et Georges BOUCHET

Nous exploitons une ferme laitière à Gaillard depuis 1977 et nous sommes en agriculture biologique depuis 2000 avec un troupeau de 38 vaches laitières et 44 génisses. Celles-ci sont principalement nourries avec l'herbe et les céréales produites sur l'exploitation. Nous travaillons tous les deux sur la ferme avec un projet d'installation en GAEC (Groupement agricole d'exploitation en commun) avec notre fils Lionel.



Chantal et Georges BOUCHET
Gaillard



Prune BOVET et Jean-Philippe CADENAS
Ferme de la Gerbaudière
42 660 Saint-Genest-Malifaux
04 77 41 97 08

Prune BOVET et Jean-Philippe CADENAS

Nous sommes arrivés sur la commune de Saint-Genest-Malifaux en 2011. Ce fut un retour à la ruralité fort apprécié. Depuis les idées ont germé et aujourd'hui, Jean-Philippe est apiculteur et Prune est cunicultrice. Sur notre exploitation, vous trouverez du miel et des lapins fermiers. Nous souhaitons vous offrir des produits locaux et de qualités. C'est pourquoi nous avons fait le choix de produire nos miels dans le Pilat et d'élever nos lapins de façon traditionnelle. Les lapins sont donc nés et élevés à la ferme, ils sont nourris aux granulés et au foin de la ferme. Nous vous accueillons à la ferme pour découvrir toute la gamme de nos produits: des pots de miel aux lapins (entier ou découpé) en passant par les marinades et autres plats cuisinés.

Sandrine COURBON

À la Chomette, depuis juin 2001, Sandrine COURBON offre au paysage un troupeau de charolaises et autant de veaux naissants. Sandrine a un cheptel d'une quarantaine de vaches qu'elle engraisse au pré avec des taureaux limousins. Ces bêtes sont élevées seulement en vache maigre. Tout ce travail, pour pouvoir transmettre son exploitation à un de ses enfants étudiant au lycée agricole à Saint-Genest-Malifaux.



Sandrine COURBON
La Chomette



Daniel DURANTON
Merlou

Daniel DURANTON

Daniel DURANTON exploite une ferme de 50 hectares située à Merlou depuis 1995, à la suite de ses parents. Il possède 35 vaches laitières de race Montbéliarde. Quelques céréales viennent compléter la production laitière.

EARL CHAVANA

Gisèle et Jean-Luc CHAVANA exploitent une ferme au lieu-dit « Le Bouchat ». L'exploitation compte 35 laitières de race Prim'Holstein sur une superficie de 65 ha. L'activité principale est la production laitière vendue à la coopérative SODIAAL UNION. En complément, des framboises sont cultivées et vendues localement et l'exploitation d'une énergie renouvelable (panneaux photovoltaïques) a été installée en 2011. En 2014, notre fils Fabrice va nous rejoindre au sein de l'exploitation avec la reprise d'une autre ferme.



EARL CHAVANA
Le Bouchat

EARL PERRET L & M

Passionnée de génétique la famille Perret élève et sélectionne des vaches montbéliardes qui produisent du lait en agriculture raisonnée. L'exploitation produit aussi des veaux de lait issus de l'élevage et des poulets de chair « label rouge ».

EARL PERRET L & M
LA PAUZE



GAEC DU TILLEUL
Le Vernay

LA FERME MARGOT

La ferme Margot: une exploitation familiale

Jean-François a acheté la ferme en 1975 avec 15 vaches laitières. L'élevage porcin a débuté en 1983 et la fabrication de charcuterie en 1989. Avec l'installation successive des trois fils sur l'exploitation; aujourd'hui nous élevons 70 vaches laitières et leur descendance dont le lait est vendu à la coopérative SODIAAL; 70 truies reproductrices et de la volaille fermière.

Nous fabriquons de la charcuterie avec les porcs nés et élevés à la ferme et proposons aussi de la viande de bœuf, veaux de lait et volailles issus de notre élevage. Nous vendons nos produits à la ferme et sur le marché du Chambon Feugerolles. Nous produisons tous nos fourrages et l'aliment acheté est garanti sans OGM.

Famille MOULIN

En 1979, nous avons repris l'exploitation familiale située au « Pré ». Nos enfants ont partagé le travail de la ferme. La passion de l'agriculture, de l'élevage, les a motivés, et cette année, Xavier nous rejoint. Nous avons un troupeau de vaches laitières de race Montbéliarde. Le lait est vendu à SODIAAL. Nous élevons les génisses pour le renouvellement. Nous avons aussi quelques vaches allaitantes de race Salers. Notre métier est prenant, mais passionnant.

Famille Moulin
Le Pré



Ferme Odouard

Au lieu-dit « Barriquand », se situe la ferme de Benjamin et Elisabeth Odouard, exploitée sous la forme d'un GAEC familial mère et fils.

Le troupeau de vaches montbéliardes pâture les prairies durant les 7 meilleurs mois de l'année d'Avril à Novembre et produit du lait vendu à la coopérative.

Un élevage de volailles permet de compléter l'activité. Les volailles prêtes à cuire sont élevées de façon traditionnelle et fermière. La vente se fait à la ferme sur commande et en livraison à St-Étienne.

Ferme Odouard
04 77 39 07 03
gerard.odouard@orange.fr

FERRIOL Laurent

J'ai 42 ans et je suis père de 2 enfants.

Je me suis installé à mon compte en 1994 prenant la suite de mes parents. Je produis du lait de vache pour le groupe Sodiaal. Je possède une quarantaine de vaches pour une surface de 73 hectares. 75 % de la surface est en prairie temporaire ou naturelle, le reste est consacré aux céréales et maïs pour l'alimentation de mon cheptel.

FERRIOL Laurent
La Chomette



GAEC DE FLORETTE

Depuis 2007, Frédéric ROUCHON et Thierry JURINE développent leur activité agricole à la Chomette au sein du GAEC de Florette.

Frédéric s'occupe de la culture de céréales et des vaches allaitantes.

Thierry fait la traite matin et soir de 230 chèvres et vend le lait à la laiterie Guilloteau à Pélussin.

GAEC DE FLORETTE
La Chomette

GAEC de la Semène

Nous sommes agriculteurs à Maisonnettes de génération en génération. Aujourd'hui, notre fils est installé avec nous, ce qui a engendré la création du GAEC de la Semène. Nous élevons des vaches laitières de race Prim' Holstein. Nous sélectionnons les animaux selon leur valeur génétique afin d'améliorer la qualité du troupeau. L'exploitation est en phase de développement avec la construction d'un nouveau bâtiment. Notre activité professionnelle demande beaucoup de rigueur et de temps pour assumer l'ensemble des tâches journalières et saisonnières. Mais la contrainte est « absorbée » par la passion des animaux

GAEC de la Semène
BASTY Yves, Viviane et Thomas
46 rue du Velay



GAEC DE MONTRAVEL

Nous sommes trois associés au sein du GAEC de Montravel : Blandine, Bertrand et Yves, sur une structure familiale de 70 ha conduits depuis janvier 2014 en agriculture biologique. Nous élevons aujourd'hui 25 vaches allaitantes de race Aubrac sur notre ferme de Grangeneuve, dont les veaux mâles et femelles sont vendus pour l'élevage, pour l'engraissement ou pour la viande. Nous produisons également sur notre ferme du Seuve des fromages de brebis, vendus exclusivement en direct. Nos 140 brebis Lacaunes produisent chaque année environ 30000 litres de lait transformés en yaourts ou fromages. Ceux-ci sont vendus au Pilat Frais, sur le marché Albert Thomas de St-Étienne et dans 3 magasins de producteurs.



DREVET Bertrand - DREVET ODOUARD Blandine - ODOUARD Yves

GAEC DE PERUSEL

Depuis 2008, l'exploitation de Dominique Teyssier située à Pérusel (à droite en dessous du Château), s'est convertie en agriculture biologique certifiée ECOCERT avec des vaches laitières mais aussi des vaches allaitantes de race Aubrac. Alexandre, le fils de Dominique, est venu se greffer au projet en développant à son tour une exploitation porcine, toujours en agriculture biologique. Le commerce se fait essentiellement par le biais d'AMAP (Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) et de magasins de producteurs.

D'ici 2015, un magasin en vente directe verra le jour sur l'exploitation pour vous proposer des produits de qualité dans un cadre champêtre et pittoresque.

GAEC DE PERUSEL
Pérusel
42660 Saint-Genest-Malifaux
06 73 17 31 34



TEYSSIER MICHEL et LAURENT, GAEC des Epinettes
Tel : 04 77 51 40 67
Port : 06 85 02 07 60
Mail : michel_teyssier@orange.fr

GAEC DES EPINETTES

Agriculteurs à Plénery, charmant hameau bordé de houx, sur la RD 33 entre le Trève et la Ricamarie. Nous produisons du lait de chèvre et nous élevons un troupeau de vaches allaitantes Aubrac dont nous commercialisons la viande.

GAEC DES GAUDS

Installés en société depuis 2004 pour Philippe et 2009 pour Bénédicte. Nous avons repris l'exploitation familiale, sur laquelle nous avons développé l'activité vache laitière. Avec à ce jour, 55 vaches laitières et 80 hectares qui servent à produire de l'herbe, du maïs et des céréales pour nourrir les vaches tout au long de l'année. La totalité de la production de lait est commercialisée à la coopérative laitière SODIAAL.

GAEC DES GAUDS (Bénédicte et Philippe Chausse)
Les Gauds



GAEC DES GRANDS SAPINS

Jean-Pierre, Thierry et Geneviève DESFOND : nous sommes en GAEC sur deux sites. Le siège social est à la Célarière, les vaches laitières sont à la Rousse, le lait produit sur l'exploitation est vendu à la coopérative laitière SODIAAL Union, nous engraissons également quelques veaux de boucherie qui sont vendus à la Boucherie Richard à Saint-Genest-Malifaux.

GAEC des Grands Sapins
La Célarière

Virginie et Serge GARNIER

La ferme de la Pauze Glacée est composée de 40 vaches laitières, une partie du lait est transformée en glaces, beurre fermier et crème fraîche. Serge s'occupe de la partie animale, et Virginie de la transformation. Nos produits sont vendus localement (le 1/4 d'heure paysan à Planfoy et marché sur St-Étienne). Nous fabriquons, sur demande, divers desserts glacés (pièces montées glacées, entremets originaux etc.) et pour les fêtes de fin d'année, confection de bûches glacées.

Virginie et Serge GARNIER
La Pauze





Chrystèle et Pascal MARGOT
Les Gauds
42660 Saint-Genest-Malifaux

Chrystèle et Pascal MARGOT

Agriculteurs sur la commune de Saint-Genest-Malifaux, nous élevons des vaches laitières de race montbéliarde connues pour leur bon lait et leurs jolis veaux.

Nous produisons du lait pour la coopérative Sodiaal. Nous transformons une partie de notre production en fromages et yaourts fermiers. Chrystèle est chargée de la transformation et de la commercialisation des produits. Pascal s'occupe du troupeau, des cultures et récoltes.

Nous apprécions de vivre et de travailler sur place. Nous apprécions la diversité de notre travail: nous élevons, produisons, transformons et vendons: tous nos produits sont consommés localement.

Louis MOREL

Au SAPT la famille MOREL exerce une activité agricole liée à la production laitière depuis quatre générations. Celles-ci ont travaillé dans des conditions dures et difficiles et je les remercie. En fait, cette ferme ancestrale a été acquise par mes arrière-grands-parents à la fin du dix-neuvième siècle et transmise au fil des générations. Suite au départ des anciens paysans, le hameau ne compte qu'une seule ferme depuis 1973. Quand à moi, installé depuis 1986, je suis satisfait d'avoir poursuivi l'activité. Bien adaptées au climat et à l'altitude, les vaches de race Montbéliarde (en majorité) s'apprécient pour leur triple valeur: lait, viande et veaux de boucherie. Production de veaux Charolais issus de croisement industriel. Parfois l'hiver le moral décline avec la neige et le froid. En revanche, à la belle saison tout rentre dans l'ordre, l'optimisme revient. J'apprécie également la vie à la campagne pour la qualité des rencontres avec de nombreux marcheurs, vététistes, skieurs, cavaliers... qui se dirigent vers Chaussitre. On échange quelques mots face à un paysage variable au rythme des saisons.

Pour conclure, c'est une chance de travailler dans un village coquet et bien entretenu, entouré de voisins très proches, indulgents aux inconvénients relatifs à la ferme... Que tout cela continue...



Louis MOREL
Le Sapt



Joël PATOULLARD
La Scie de la Roue

Joël PATOULLARD

Joël PATOULLARD est installé à la Scie de la Roue depuis 1986. Aidé par son frère Maurice, ouvriers maçons dans une entreprise genésienne, ils exploitent une ferme de 15 ha avec 16 vaches montbéliardes et une production laitière.

Lycée Agricole



Le Lycée accueille 200 lycéens, stagiaires et apprentis dans les secteurs de l'élevage, du commerce et de l'animalerie: internat de qualité, restauration avec des produits locaux et frais.

Les structures de formation permettent de venir dès la classe de 3^{ème} pour préparer le Diplôme du Brevet.

Le Bac Pro CGEA (Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole), cœur de métier de l'enseignement agricole. Les jeunes apprennent les gestes quotidiens et intègrent les notions économiques. La classe de 2^{de} est en voie scolaire (6 semaines de stages), puis sur deux ans en apprentissage (1^{ère} et Term).

Le Bac Pro TCVA (Technicien Conseil Vente en Animalerie), conduit à travailler dans la grande distribution sur un secteur porteur d'emplois: les nouveaux animaux de compagnie. Les jeunes ont comme objectif de devenir des commerciaux sur les secteurs de l'aquariophilie, la terrariophilie, les rongeurs et les oiseaux: 22 semaines de stage sur 3 ans.

Le BTS ACSE, par apprentissage, est conseillé pour un parcours d'installation. Il permet de parfaire ses connaissances techniques, et de devenir chef d'entreprise.

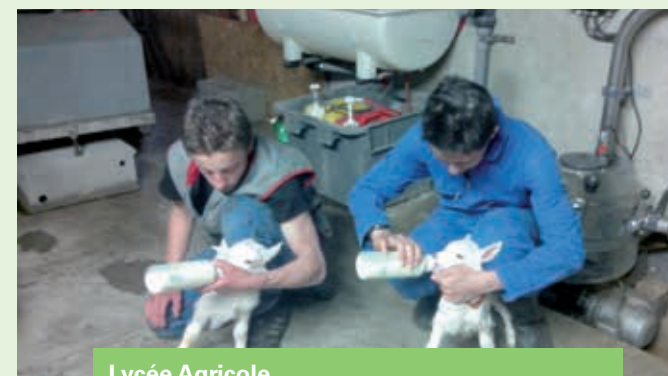
Le BTS TC Agro-fournitures, par apprentissage, forme des commerciaux de l'ensemble des fournitures pour les exploitations: des cours de commerce, de marketing, de relations commerciales, et de techniques.

La formation adulte, BP-REA: Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole accueille des adultes désireux de compléter leur parcours, ou en reconversion professionnelle, ou souhaitant s'installer.

Deux supports pédagogiques:

- L'exploitation agricole en AB: 100 chèvres-lait, 15 vaches limousines et un atelier de découpe de viande. Une Directrice qui accompagne les salariés, et met tout en œuvre pour qu'enseignants et élèves soient impliqués.
- L'animalerie, un investissement massif en cours: batteries de poissons, de cages pour rongeurs et oiseaux. Les élèves sont associés aux soins aux animaux.

L'Établissement est engagé dans de nombreuses démarches éco-citoyennes et éco-responsables.



Lycée Agricole
Creux du Balai – 04 77 97 72 00
site : www.eplprecieux-stgenest.educagri.fr
mail : epl.montbrison@educagri.fr



a nimations municipales

Marche APPEL :
De nombreux bénévoles au service des 680 marcheurs pour cette nouvelle marche, dont le bénéfice a permis d'améliorer la vie quotidienne des enfants leucémiques à l'hôpital Nord.



CARNETS DE VOYAGE

Les Alpes, le Vietnam,
et l'Afrique du Sud :

trois destinations à la
découverte de la planète,
de ses beautés et
fragilités, dépaysement
garanti.



Printemps des Andes :

Les musiques traditionnelles et populaires de Bolivie, de Colombie, d'Équateur et du Pérou ont accompagné les danseurs et enchanté les spectateurs par la variété de leurs rythmes et la magnificence des costumes.



Les Gondoliers :
Composé de cinq musiciens, ce groupe est venu réchauffer une soirée d'hiver en interprétant des mélodies italiennes et des années 60 et 70. La bonne humeur était de mise.

Nouvel Orchestre Anches et Cuivres : NOAC

Eric Varion, chef d'orchestre, a su diriger de main de maître, la soixantaine de musiciens qui a interprété un programme très élargi.



Danse avec Alegria Pasion

Ce groupe a chanté, dansé, joué un flamenco traditionnel et puissant.

Une découverte pour beaucoup... les très nombreux spectateurs ont apprécié la complexité de la danse et la chaleur du chant.

Sibérie, les éleveurs du froid

Olivier et Claudine nous ont fait découvrir la vie d'une famille d'éleveurs de rennes, avec quelques images qui nous ont marqués dont la dégustation du cœur de renne...



Don Quichotte

Une vraie prouesse, une mémoire incroyable et la performance des acteurs ont séduit une salle comble.



Théâtre Au bout du banc :

Une esquisse à grands traits de notre société à travers six courtes pièces, mêlant satire et humour. Des professionnels appréciés.



Chansons à deux voix :

Duo de belles-sœurs
Une très belle soirée en compagnie de deux passionnées, dans une ambiance cabaret, très appréciée du public.

Spectacle de Noël des enfants :

Pô et ses tours de magie ont provoqué rires et questions chez les enfants ravis de participer, puis de retrouver le Père Noël.



Plan Local d'Urbanisme

2014 :
l'étape de présentation des axes prioritaires
au travers d'une exposition.

Comme vous le savez, depuis 2011 la commune s'est engagée dans la révision de son document d'urbanisme qui la conduira à passer du Plan d'Occupation des Sols (POS) au Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Courant 2012 et premier semestre 2013 les ateliers thématiques ont été conduits par le bureau d'Étude Bémo Urba & Infra. Ces différents axes de construction de notre PLU (activité agricole, habitat-cadre de vie, déplacement-circulation, développement économique, boisement-patrimoine-paysage et environnement) vous ont été présentés dans le précédent bulletin.

À l'automne 2013, le bureau d'étude a synthétisé le contenu de chacun de ces ateliers permettant ainsi au conseil municipal de débattre et de retenir six axes de travail consignés dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). A l'intérieur de chacun de ces axes des objectifs prioritaires ont été définis. Le débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable prévu par l'article L123-9 du code de l'urbanisme s'est tenu lors de la **séance du conseil municipal du 6 décembre 2013**.

Puis, lors d'une rencontre le 23 mai 2014 entre genésiens, élus et le cabinet Bémo Urba, une exposition sur les enjeux du Projet d'Aménagement et de Développement Durable, constituée de six panneaux et cartes a été présentée en mairie. Depuis juin, celle-ci est visible dans le hall de l'espace Jules Verne. Vous y trouverez la synthèse du travail de réflexion accompli par la commune de Saint-Genest-Malifaux.

Nous vous invitons à la consulter aux heures d'ouverture du cinéma.

Projet d'aménagement et de développement durable



Axe 1 - Les Genésiens : Moteurs de la dynamique communale

Objectif 1

Conserver une croissance démographique raisonnable permettant l'intégration de la population à la vie communale

La hausse démographique envisagée est de l'ordre de 1 à 1,5 % en moyenne par an

Objectif 3

Conserver une mixité sociale par une offre d'habitat qualitative et diversifiée

En conservant la diversité sociale et intergénérationnelle, en proposant une offre de logement adaptée (location ou accession).

Objectif 2

Adapter les services publics aux évolutions de la population de la commune

En maintenant un bon niveau de services, en adaptant les services aux évolutions démographiques (une population jeune importante, un vieillissement futur).

Axe 2 - Préserver le cadre de vie et favoriser le confort des logements

Objectif 1

Eviter de devenir une commune dortoir

En maintenant une diversité de services et de commerces de proximité, en conservant l'identité communale et le lien des habitants avec leur territoire, en préservant le cadre de vie.

Objectif 2

Préserver et entretenir le patrimoine bâti

En encourageant la rénovation et l'amélioration thermique des logements anciens, en permettant le changement de destination et l'usage en habitation des anciens bâtiments, agricoles et scieries en raison de leur qualité architecturale ou patrimoniale.

Objectif 3

Conserver un rythme d'urbanisation cohérent et raisonnable, respectant les objectifs du PLH

En permettant le maintien à domicile des personnes âgées, en optimisant l'usage du sol en densifiant le tissu urbain et en proposant de nouvelles formes urbaines plus économes en espace.

Axe 3 - Conserver le dynamisme et l'attractivité économique de la commune

Objectif 1

Soutenir et promouvoir l'économie locale

En maintenant les activités existantes et en permettant l'implantation de nouvelles activités, en disposant d'une offre foncière adaptée aux activités économiques.

Objectif 2

Pérenniser et conforter l'activité agricole

En permettant le maintien et le développement des exploitations agricoles existantes, en permettant l'installation de jeunes agriculteurs, en maintenant la surface agricole utilisée au niveau actuel et en préservant les terres épanables.

Objectif 3

Développer l'activité touristique

En maintenant la diversité des paysages, le cadre d'exception de la commune et les espaces forestiers, en permettant le développement d'activités touristiques existantes ou nouvelles, en lien notamment avec les exploitations agricoles et les productions locales, en préservant le maillage des chemins de randonnée.

Axe 4 - Préserver les milieux naturels et la biodiversité de la commune

Objectif 1

Préserver la ressource "Eau"

En préservant la bonne qualité de l'eau potable distribuée et la bonne qualité des eaux de surface (ruisseaux, rivières, tourbières et zones humides), en continuant d'assurer le bon traitement des eaux usées.

Objectif 3

Limiter les impacts indirects de l'urbanisation

En poursuivant une gestion de qualité des déchets, en limitant les flux de véhicules et en développant les transports en commun et les modes de déplacement doux, en continuant les actions en faveur des économies d'énergie et en développant les énergies renouvelables, en développant les zones urbanisables en priorité dans des secteurs raccordables au réseau d'assainissement collectif, en prenant en compte les nuisances sonores, en améliorant la prise en compte des risques dans les nouveaux aménagements.

Objectif 2

Limiter les impacts directs de l'urbanisation

En limitant l'étalement urbain et en confortant prioritairement l'enveloppe urbaine du bourg, en limitant la consommation des espaces naturels.

Objectif 4

Préserver les milieux naturels

En maintenant et favorisant les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, en mettant en place une trame verte et bleue multifonctionnelle, en préservant les zones humides.

Axe 5 - Préserver et mettre en valeur le paysage

Objectif 1

Préserver le patrimoine

En préservant le patrimoine bâti et le petit patrimoine, en préservant et pérennisant les éléments remarquables du paysage (alignements d'arbres, ripisylves, ...).

Objectif 2

Préserver et mettre en valeur le paysage

En implantant les nouvelles zones urbaines dans les zones les moins sensibles du paysage en cohérence avec l'enveloppe urbaine existante et en intégrant les nouveaux bâtiments dans le relief, en maintenant les espaces ouverts et les perspectives lointaines.

Axe 6 - Les déplacements

Objectif 1

Optimiser l'usage du domaine public

En adaptant le nombre de places de stationnement par logement créé pour éviter l'occupation permanente du domaine public par les véhicules

Objectif 2

Encourager les alternatives à la voiture individuelle

En favorisant l'utilisation des transports en commun et du co-voiturage et en développant les nouvelles zones urbanisables dans les secteurs déjà desservis par les transports en commun

150^e anniversaire des pompiers

Passation de commandement et 150^e anniversaire pour le corps des sapeurs-pompiers

Samedi 14 septembre, la foule se pressait aux abords de la caserne des pompiers. Dans la cour les officiels étaient là, représentants de Madame la Préfète, Président du conseil général, Sénateurs, Député, Président de la communauté de communes, Maire de Saint-Genest-Malifaux Daniel Mandon, Colonel et officiers du SDIS (Service Départemental d'Intervention et de Secours).

Le corps des sapeurs-pompiers de Saint-Genest-Malifaux était au complet, il y avait également les JSP, jeunes sapeurs-pompiers, tous impeccablement alignés. Il faut dire que cette journée était riche en événements: célébration du 150^e anniversaire de la création du corps des sapeurs-pompiers, départ en retraite du chef de centre, Maurice Vialon, et remplacement par le lieutenant Solange Barrallon qui devient ainsi la première femme chef de centre d'un corps de pompiers volontaires dans la Loire.

C'est en effet en 1863 qu'était créé le Corps des Sapeurs-Pompiers de Saint-Genest-Malifaux, avec à sa tête le baron de Saint-Genest-Malifaux. Pour marquer cet événement, une plaque anniversaire a été inaugurée sur le mur de la caserne, avant la revue des troupes par les autorités.

On assista ensuite à la cérémonie de passation du commandement au cours de laquelle Maurice Vialon remettait le fanion du centre au colonel Dies qui le transmettait ensuite, symboliquement à la nouvelle chef de centre.

Tous les discours des autorités ont été unanimes pour souligner le professionnalisme, le dévouement et l'investissement du Capitaine Vialon et le remercier pour ses 32 ans de service dont 20 ans comme chef de centre. Ils ont aussi souhaité beaucoup de réussite à son successeur, Solange Barrallon. Ils ont, en particulier, rendu un vibrant hommage à tous ces pompiers qui, pendant 150 ans, se sont dévoués sans compter au service de la population.

Très ému, Maurice Vialon, après avoir retracé sa vie de pompier et rappelé les évolutions dans l'organisation et le matériel, remerciait sa famille, toutes les personnes avec qui il avait travaillé et celles qui l'avaient soutenu dans sa mission. Puis la nouvelle chef de centre rendait hommage à son prédécesseur et envisageait avec confiance l'avenir comptant sur l'implication, la cohésion et la solidarité de tous pour former une équipe soudée et efficace.

Place ensuite aux festivités, défilé dans les rues de Saint-Genest-Malifaux de véhicules d'incendie allant des plus anciens aux plus récents, extinction d'un feu avec une pompe à bras par les anciens et les JSP, puis démonstration avec du matériel moderne.

En parallèle une exposition avait lieu, salle Jules Verne, organisée par St-Genest-Passion et la Société d'Histoire. Cette exposition sur l'histoire et les matériels, s'est prolongée le dimanche avec la projection d'un DVD qui retraçait l'histoire du corps des sapeurs pompiers.

La journée s'est achevée dans la convivialité avec un apéritif dinatoire et en apothéose avec l'embrasement de la caserne.



Anciens pompiers



Groupe Jeunes Sapeurs Pompiers - Septembre 2013

Hommage à tous les combattants



À l'occasion du centenaire de la déclaration de la Première Guerre mondiale, la Nation a décidé que les années 2014-18 seraient consacrées aux commémorations de tous les conflits dans lesquels la France a été engagée depuis le début du XX^e siècle, afin de rendre un vibrant hommage à tous ces combattants qui ont souffert dans leur corps et dans leur âme, ou qui ont fait don de leur vie pour la défense de nos libertés.

Saint-Genest Passion, la Société d'Histoire et la municipalité ont donc décidé de célébrer avec faste le début de ces commémorations au cours du deuxième week-end du mois de mai. Les cérémonies du 8 mai étaient déplacées au 10 mai, une exposition sur les Première et Seconde Guerres mondiales était organisée à la salle polyvalente de la mairie et un DVD était projeté en salle des mariages.

Samedi matin, de nombreux génésiens ont assisté avec recueillement à la traditionnelle montée des couleurs à la caserne des pompiers puis au dépôt d'une gerbe au monument aux morts du cimetière. Le cortège se rendait ensuite à la mairie où notre nouveau maire, après avoir inauguré l'exposition, invitait les génésiens à un convivial vin d'honneur place de la mairie.

De nombreux visiteurs ont apprécié une exposition de qualité avec une grande variété d'objets exposés : affiches et revues d'époque, armes, casques médailles, objets façonnés dans les tranchées pour « tuer » le temps... côtoyaient des photos et vécus de soldats du plateau avec des correspondances émouvantes.

Il y a eu deux séances de projection du DVD, à la salle des mariages de la mairie. Un hommage à nos morts de 14-18 et des témoignages émouvants de Maurice Chalaye de Saint-Genest-Malifaux, de Jean Boudarel et Philippe Georges de Marlihes ont rappelé ces années difficiles où la France était en guerre.

Dans les années qui viennent, il y aura d'autres manifestations pour que la France se souvienne aussi de ses soldats qui ont été engagés dans d'autres conflits.



animations associatives

Fête de la musique 2014



Basket Club Equipe de U17
Demi-finale de coupe de la Loire



Foulée du Haut Pilat



Exposition couvige organisée
par le dentelliers



ASSGM
Tournoi des jeunes



1 Vous avez des pneus usagés qui encombrant votre garage ou votre terrain ?

Alors plus d'hésitation, après les avoir chargés dans votre véhicule, direction la déchetterie de Saint-Genest-Malifaux au lieu dit Le Pré.

Depuis 2011, le SICTOM Velay Pilat a mis en place le recyclage des pneumatiques des véhicules de tourisme et utilitaires pour une valorisation énergétique. La collecte se fait dans les quatre déchetteries. L'organisme chargé du recyclage est la Société ALIAPUR basée dans le département du Rhône.

Gisement sur le territoire du SICTOM :

- pour l'année 2011 : 34 tonnes
- pour l'année 2012 : 40 tonnes (progression de 15 %)
- pour l'année 2013 : 44 tonnes (progression de 10 %)

En 2013, plusieurs personnes ont fait cette démarche et c'est ainsi qu'en février 2014, la déchetterie basée à Saint-Genest-Malifaux a obtenu un certificat d'économies environnementales en collectant, à elle seule, 12 tonnes de pneumatiques.

Le pneu usagé devient un nouveau produit car il conserve encore de nombreuses qualités, ce qui en fait une véritable matière première et certains industriels l'utilisent comme matériau de base pour fabriquer d'autres produits :

Gazons synthétiques pour les stades de foot ou de rugby.

Combustible de substitution pour les cimenteries ou les chaufferies urbaines sous certaines conditions.

Aires de jeux amortissantes pour enfants – dalles de sol - sols sportifs souples - sous forme de granulats liés entre eux pour former un tapis.



Cette collecte a permis d'économiser :
185 878 litres d'eau, 12 922 litres de diesel et 146 118 kWh.

- **Murs anti-avalanches ou anti-chute de pierres :** solidement attachés les uns aux autres selon une technique inventée par les Ponts et Chaussées, les pneus de poids-lourds sont remplis de terre et la végétation recouvre ensuite ces murs très résistants.
- **Sous-couches de routes :** une autre technique des Ponts-et chaussées permet de stabiliser et renforcer certaines routes de montagne avant la pose du bitume.
- **Bitumes :** broyé finement sous forme de poudrette, le pneu peut être incorporé aux revêtements routiers, ce qui abaisse le niveau sonore du passage des véhicules, et améliore la résistance aux fissurations.
- **Réhabilitation de carrières :** une technique très encadrée alternant des couches de pneus de grandes dimensions (agricoles et génie civil) et de couches de remblais, permet de réaménager le profil des carrières en fin d'exploitation
- **Tapis ferroviaires :** tapis déroulés sur une voie de chemin de fer, entre le béton et le gravier, constitués de bandes de roulement découpées des flancs, mis en place en deux lits croisés. Ils permettent une réduction du bruit et des vibrations générés par le trafic ferroviaire.
- **Objets moulés :** la poudrette de pneu peut devenir un liant pour fabriquer divers objets moulés, comme les roulettes de conteneurs à déchets, ou de chariots de supermarchés.

2 Déplacements doux

Début 2014, quelques genésiens nous ont demandé une solution pour ranger et attacher leurs vélos afin de pouvoir les laisser en toute sécurité pendant qu'ils sont en centre-bourg pour faire leurs courses ou autre.

Ainsi en mars, les services techniques ont installé au cœur du village, deux « racks à vélos » l'un Place de la mairie et l'autre Place de l'église.

Une manière de privilégier les modes de déplacements « doux » et de permettre d'éviter de prendre la voiture pour de petits parcours.

De cette manière, l'écomobilité qui est l'un des enjeux d'aménagement du territoire et de gestion du temps permet d'introduire dans notre vie quotidienne une notion de sécurité, de moindre pollution, d'économies d'énergie, mais aussi de meilleure qualité de vie. La santé est également concernée. À notre petite échelle, nous pouvons favoriser des modes de déplacement alternatif à l'automobile individuelle, visant à réduire la dépendance de la société vis-à-vis de l'automobile.

Alors pensons à utiliser ces nouveaux équipements...



nouvelle maison des services

L'ADMR a inauguré la nouvelle maison des services

L'association ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) de St-Genest-Malifaux a emménagé dans de nouveaux locaux situés 9 place Foch. Beaucoup plus vastes et agréables que les anciens de la rue Jeanne d'Arc. Ils présentent aussi l'avantage d'être plus visibles et surtout plus accessibles.

L'inauguration, qui a eu lieu le 11 avril, a réuni plusieurs élus du canton, des représentants de la Fédération départementale ADMR, des partenaires médicaux, les bénévoles et des représentantes du personnel.



Elisabeth Odouard, présidente du Service à la personne, a retracé l'évolution de cette structure cantonale créée il y a de nombreuses années, en vue d'intervenir auprès des familles en difficulté. Depuis, d'autres services ont vu le jour.

Pour venir en aide aux personnes âgées ou handicapées, rompre leur isolement, et leur permettre le maintien à domicile, un service de portage de repas en liaison chaude a été organisé à Saint-Genest-Malifaux et Marlies. Puis,

créé en 2006, le service d'aide ménagère aux personnes âgées ou handicapées a été suivi par le service Filien de téléassistance.

Enfin deux autres services viennent de voir le jour : qualité de vie pour des personnes désirant disposer de plus de temps libre et garde d'enfants pour des parents ayant des horaires atypiques.

Marie Pouly présidente du SSIAD - service de soins infirmiers à domicile - en a expliqué le fonctionnement. Ouvert en 2004, il est géré par une infirmière coordinatrice et 3 aides-soignantes, Il y a 15 places disponibles, actuellement toutes occupées, et l'accès aux soins ne peut se faire que sur prescription médicale.

Les deux présidentes ont souligné le professionnalisme et les qualités relationnelles du personnel qui souvent, l'hiver, travaille dans des conditions difficiles. Il est à noter que les deux entités viennent d'obtenir le label qualité AFNOR et aussi celui du conseil général. Elles ont insisté, ainsi que le représentant de la fédération ADMR, sur le rôle essentiel des bénévoles qui permettent le fonctionnement de ces services, tout en souhaitant de nouvelles recrues qui permettraient de développer des activités nouvelles.

Le respect de la personne, l'esprit d'entraide, la volonté d'être au plus près des personnes, la création de lien social sont les valeurs essentielles qui guident l'action de l'ADMR.



Pour tout renseignement: Service à la personne au 04 77 51 21 49 // SIAD au 04 77 51 71 56

nouveaux commerces

Optique Just'un regard

Forte d'une expérience de 12 ans dans le domaine de l'optique lunetterie, Emmanuelle BONNEFOY vous accueillera dès le 1^{er} juillet au magasin Optique Just'un regard, rue du feuillage. 90 m² de présentation de montures, en plus d'une salle technique dédiée à l'examen de la vue ainsi qu'à la contactologie vous permettront, nous l'espérons, de trouver « lunette à votre nez ». Les déplacements à domicile sont également possibles et vous trouverez aussi des produits pour vos lentilles ainsi que du matériel d'audioprothèse. N'hésitez plus à venir découvrir le magasin.



Rue du Feuillage
42660 Saint-Genest-Malifaux
Tél. : 04 77 36 67 33

Cabinet de podologie Yann Girardot

Ouverture du cabinet depuis janvier 2014

Soins de pédicurie au cabinet et à domicile - Semelles orthopédiques. Permanences le mardi et le jeudi.

Contact et prise de rendez-vous possibles tous les jours par téléphone.

Tél. : 04 77 59 26 16

Adresse commune :
3 rue du Velay
42660 Saint-Genest-Malifaux

Cabinet de réflexologie plantaire F. Guillaume



06 71 29 49 18

J'ai débuté mon activité de naturopathe, réflexologue plantaire début Juillet.

Je partage les locaux de Mr GIRARDOT, lundi matin, vendredi après-midi et samedi toute la journée. Mon travail consiste à aider chaque personne désireuse de retrouver un bon état de santé physique et psychique. Pour cela je m'intéresse à l'alimentation, à la phytothérapie, aux pratiques d'hygiène de vie dont fait partie la réflexologie plantaire. Cette technique est un massage des pieds qui permet au corps de retrouver son équilibre vital.

EIRL Stéphane THIEN dessinateur - concepteur

Que vous soyez professionnel ou particulier, Stéphane THIEN, dessinateur en bâtiment est là pour vous aider dans votre projet architectural. Spécialisé dans l'habitat depuis plus de 15 ans, il pourra étudier votre projet d'extension, d'aménagement ou de construction neuve en vous présentant les différentes phases de dessins nécessaires à l'obtention d'une autorisation de construire. Que vos goûts soient traditionnels ou contemporains, Stéphane THIEN vous présentera passionnément ses idées sous formes d'avant-projets dessinés en 3 D et couleurs. Site internet: www.stephane-thien.fr



12 place Maréchal FOCH
42660 Saint-Genest-Malifaux
Tél. : 09 65 39 00 74
Port. : 06 37 95 28 02
mail : stephthien@orange.fr

Eden Roc café

Nouvelle ambiance et propriétaire à l'Eden Roc café !! Depuis le mois de décembre Julien et son équipe vous accueillent dans leurs nouveaux locaux ! L'Eden Roc propose des pizzas sur place ou à emporter du jeudi soir au dimanche soir, ainsi que des steaks frites, lasagnes maison, salades composées... du mardi midi au vendredi midi. Le bar est ouvert du mardi au dimanche ainsi que le PMU.



Place Maréchal Foch
42660 Saint-Genest-Malifaux
Tél. : 04 77 39 08 61

Aiguilles en folies

Vous ne savez pas coudre, vous voulez transformer vos vêtements ou recycler des couvertures..., Odile passionnée de couture depuis toujours, change vos fermetures éclair, reprise vos accrocs, recoud vos boutons. Elle transforme votre robe en jupe, votre pull en veste etc...

LABATE Odile
27 rue de la Semène
42660 Saint-Genest-Malifaux
Port. : 06 50 04 29 63
aiguillesenfolies@gmail.com
Ouvert du lundi au samedi matin

Harmony'M coiffure

L'équipe de Magali au salon Harmony'M coiffure vous présente son complexe de la beauté avec: Aurélie pour la beauté du corps au 06 88 96 68 44 sur rendez-vous, Alexia pour la beauté des mains au 06 35 42 79 18 sur rendez-vous, Magali vous propose un nouveau service de détente (fauteuils relaxants) au 04 77 51 24 41 du mardi au samedi et nouveauté: un bar à vernis. N'attendez plus, venez découvrir nos multiples services.

Fleurs de notre Pilat

Associez la photo au texte correspondant.



1 • Haute sur tige, je suis fréquente le long des chemins de St-Genest-Malifaux.

2 • Coucou, je figure parmi les premières fleurs du printemps.

3 • Je suis carnivore et on me trouve dans les tourbières.

4 • Puis-je être considérée comme une fleur ? Et de quel arbre ?

5 • Je suis vénéneuse mais utilisée en pharmacie.

6 • Mon fruit donne de délicieuses confitures.

7 • Le fruit que je vais donner est un cynorhodon.

8 • En cas de coups et de bosses, vous pouvez compter sur moi.

9 • Au printemps je pousse au bord des ruisseaux.

Réponses: A6 myrtille - B8 amica - C9 bouton d'or - D5 digitale - E3 drosera
F2 coucou (primevère) - G1 tanaïs - H4 mélèze - J7 églantine

ÉTAT CIVIL 2013

MARIAGES

REVOIRARD Olivier et DEL-AGUILA Stéphanie	1 ^{er} juin
DÉCHAVANNE Julien et MASSARDIER Laura	8 juin
GEOURJON Julien et MOULIN Véronique	15 juin
LANDON Jean-Luc et GARNIER Sylvie	22 juin
CONVERS Maximilien et SEUX Perrine	22 juin
PASCAL Nicolas et BERGA Alexia	29 juin
ODOUARD Benjamin et CELLE Véronique	20 juillet
CHEVALIER Amaury et GENOLET Cécilia	27 juillet
MAGGIA Vincent et CHOUVY Anne-Laure	7 septembre
DESFOND Vincent et ROCHETIN Caroline	7 septembre
SEGURA Alan et	
GUENARD-CHANTARAUD Jennifer	28 septembre
GARNIER Serge et RIVOLLIER Virginie	12 octobre
MINOT Marc et DESFOND Joëlle	23 novembre

NAISSANCES

BARBE Mathias	5 mars
TABTI Nahym	9 mars
TEYSSIER Adèle	19 mars
PLOIVY Margaux	18 avril
BRUYERE Louise	26 avril
RICHARD Mylo	29 avril
LAUNAY HURTADO Owani	31 mai
MONTZIEUX Timéo	11 juin
FOURNEL Sarah	14 juin
VERHOEVEN Charles	15 juin
BOUCHET Nolan	18 juin
SABATIER Madeline	11 juillet
MOROS Soane	12 juillet
MARGOT Elisa	7 août
FOURNEL Louis	7 septembre
FEASSON Tom	14 septembre
SAHUC Marten	24 septembre
BLACHON Emerick	5 octobre
DARINOT Emma	10 octobre
FAYOLLE Mathias	16 octobre
QUIBLIER CHANTEGRAILLE Sacha	6 novembre
DELOLME Eliott	21 novembre
BONNET Aubry	4 décembre

DÉCÈS

BUGNAZET Joseph	9 janvier
PEYRON René	9 janvier
LHERMET Jeannine veuve DUMOND	13 janvier
DUMONT Claudia veuve COURBON	17 janvier
SOVIGNET Isidore	10 février
GIMEL Denise veuve DEMPURE	11 février
LARBI OU MAKHIR Roger	28 février
FAVERJON Marie Louise épouse ROCHE	3 mars
MONDON Amélie veuve COURBON	11 mars
CHAVANA Régis	9 avril
COLLANGE Yvette	18 avril
BEAL Jean	6 mai
MASSARDIER Georges	7 mai
MARCO Sidonie veuve POMI	10 mai
GONNET Roland	11 juin
BOURCHANY Jean	15 juin
ORIOU André	20 juillet
PICHON Marie Antoinette veuve ABRIAL	23 juillet
ROCHER Marie veuve TARDY	11 août
HERITIER Marthe veuve VERNAY	12 septembre
ROYON Jean	28 septembre
CIZERON Pierre	25 octobre
BONNET André	15 novembre
MARTINEZ Marie veuve FRERY	22 novembre
DURIEUX Gérard	28 novembre
MACHADO Aurora	5 décembre
GIRAUD Rosa veuve FRANC	8 décembre



Classes en « 3 »





Mairie - Le Bourg - B.P.1 - 42660 Saint-Genest-Malifaux
Tél. : 04 77 51 20 01 - Fax : 04 77 51 26 71
E-mail : mairie@st-genest-malifaux.fr
www.st-genest-malifaux.fr